PREMIERE ANNEE—No. 273 MONTREAL, MARDI 29 NOVEMBRE, 1910 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :
Canada et Etats-Unis $3.00
Union Postale $6.00

Edition Hebdomadaire :
Canada $1.00
Etats-Unis et Union Postale $1.50

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA.

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :
71A RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL

TELEPHONE :
REDACTION : Main 74
ADMINISTRATION : Main

Couture, Rév. L.-J., 15 juin 11

M. LOUIS-PHILIPPE BRODEUR

MENTEUR PUBLIC

Le qualificatif est raide ; la chose, hélas ! est pire encore.

M. Louis-Philippe Brodeur, député, ministre de la Couronne, a cyniquement menti, de son siège à la Chambre des Communes, le 22 novembre 1910, et son mensonge s'étale tout au long dans le compte rendu officiel des débats (édition non-revisée, version française), aux pages 159 et 160.

M. Brodeur a menti pour tromper la Chambre sur la portée exacte de l'élection de Drummond et Arthabaska ; il a menti pour essayer de déshonorer un de ses collègues ; il a menti pour faire croire aux électeurs des provinces anglaises que les cultivateurs de Drummond et Arthabaska avaient obéi, en rejetant le candidat du gouvernement, à des excitations antibritanniques.

M. Brodeur a menti posément, délibérément, au cours d'affirmations soigneusement préparées et dans des conditions telles qu'il est moralement impossible de lui accorder le bénéfice du doute.

M. Brodeur a lu devant la Chambre un certain nombre de déclarations qu'il prétendait avoir été faites dans le comté de Drummond et Arthabaska, et il a ajouté : "Je puis dire en passant que tous ces extraits sont tirés du journal *Le Devoir*, leur organe..." (Page 159, ligne 13 et suivantes.)

Il a dit encore (ligne 40 et suivantes) :

> *L'hon. M. BRODEUR* : Le même honorable député parlant à *Saint-Louis de Blandford—et cet extrait est aussi pris dans le* "Devoir"*—a dit* :
>
> "*Les Anglais n'ont jamais rien fait pour les Canadiens-français. Nous ne leur devons rien. Les Canadiens-français n'ont pas à s'occuper de l'opinion des autres provinces sur la question navale. Ils sont capables de régler eux-mêmes les questions qui les concernent sans aller prendre des conseils ailleurs. Les mêmes qui ont arraché les entrailles de nos grands-pères sur les Plaines d'Abraham nous demandent aujourd'hui de vous sacrifier pour leur salut.*"

M. Blondin, le député auquel s'adressait M. Brodeur, ayant contesté l'exactitude de ces prétendues déclarations, M. Brodeur a repris (page 159, ligne 61 et suivantes ; page 160, ligne 1 et suivantes) :

> *L'hon. M. BRODEUR* : *Bien nous allons en prendre une autre dans le* "Devoir" *du 30 octobre* :
>
> "*L'Angleterre est allée jusqu'au point d'écraser ses colonies comme a fait l'ancienne Rome impériale.*"
>
> *M. BLONDIN* : *C'est absolument faux.*
>
> *L'hon. M. BRODEUR* (*lisant*) :
>
> "*Les seules libertés dont nous jouissons, nous les avons arrachées aux Anglais. L'Angleterre n'a pas conquis le Canada par amour ni pour planter la croix du Christ comme l'a fait la France, mais pour établir des postes de commerce et faire de l'argent. Elle a semé par tout le monde des germes de haine, de querelle et de guerre. Nous en avons assez des Anglais et de l'Angleterre.*"

Ainsi donc, par trois fois ; d'une façon générale d'abord, d'une façon particulière ensuite et en spécifiant les textes auxquels il référait, M. Brodeur a déclaré qu'il s'appuyait sur l'autorité du journal *Le Devoir*.

Les trois fois, M. Brodeur, député et ministre de la Couronne, grand amiral de la flotte canadienne et futur chevalier de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, a menti.

Nous défions qu'on trouve dans un compte rendu quelconque d'un discours de M. Blondin publié par le *Devoir* au cours de la campagne électorale de Drummond et Arthabaska, les deux textes que M. Brodeur a cités et que nous venons de reproduire.

M. Brodeur a prétendu lire des extraits du *Devoir* du 30 octobre. Nous pourrions lui répondre simplement que le 30 octobre étant un dimanche, le *Devoir* n'a pas paru ce jour-là et que le numéro du 30 octobre n'existe que dans son imagination.

Mais certains, qui ne savent pas jusqu'où peuvent aller l'audace et le cynisme de M. Louis-Philippe Brodeur, pourraient croire qu'il s'agit d'un *lapsus* et que le texte incriminé a été publié dans un autre numéro du journal. Il n'en est rien.

Froidement et de propos délibéré, escomptant l'impossibilité presque absolue où l'on se trouvait de le démentir séance tenante, comptant que pas un de ses collègues ne pourrait le croire capable d'un pareil coup, M. Brodeur a affirmé que nous avions mis au compte de M. Blondin des paroles que nous ne lui avons jamais prêtées.

Est-ce assez complet et que pensez-vous, maintenant, du monsieur ?

En Angleterre, un ministre qui se ferait prendre dans un pareil guépier recevrait de son chef l'ordre de remettre immédiatement son portefeuille. Il n'oserait plus se montrer dans une réunion publique et courrait dérober, dans une lointaine retraite, sa honte et son ignominie.

Que va faire M. Brodéur ?

Et M. Laurier tolèrera-t-il longtemps encore que l'un de ses collègues mente publiquement à la Chambre et au pays ?

OMER HEROUX.

Déchéance !

Les uns après les autres, les masques tombent et demain, le peuple désabusé reconnaîtra en ceux qu'une presse salariée lui peint encore comme ses bienfaiteurs, de vulgaires ambitieux de bas étage, un ramassis de menteurs publics, de saltimbanques et de sangsues qui se jalousent et jouent du couteau et du poing autour du patronage.

Pour le peuple qui peine, éternelle victime des combinaisons politiques et des desseins perfides de chefs qui le trahissent, le Temps reste, immuable et vengeur.

Et c'est grâce à lui, si aujourd'hui, à la lumière des principes exposés au grand jour par les partis politiques d'hier, nous pouvons démasquer les hypocrites et les fourbes et faire voir à ceux qui croient encore en un idéal politique dans ce pays, combien petits et méprisables sont certains ministres dans leur hideuse nudité.

Des principes ? Non, certains ministres ignorent même si ça existe et préfèrent mentir, mentir en pleine chambre, mentir en face du peuple, quittes à renier les traditions du parti dans lequel, péniblement, ils sont parvenus à se faufiler, pourvu qu'ils puissent expliquer leur position politique.

Un exemple : les Brodeur, les Lemieux et autres compères du cabinet Laurier ne disent-ils pas que le "plébiscite est inconstitutionnel" ?

N'ajoutent-ils pas, pour excuser leur refus de consulter le peuple sur le bill de la marine, que lors de la Confédération, il n'y a pas eu de referendum ?

Et ils s'intitulent des "libéraux" des "rouges" ! Quelle déchéance !

Laissons-là ces parvenus qu'aucune tradition n'attache à la défense de principes sains et généreux.

Laissons-les à leurs appétits sordides et retournons aux sources vives, nous retremper au contact de ceux qui furent des "libéraux", des "rouges" : des Holton, des Dorion et des Cameron pour n'en citer que quelques-uns.

Quel changement ! Quel respect de la volonté populaire.

Le 13 mars 1865, l'hon. J. H. Cameron proposait en Chambre, secondé par M. M. C. Cameron : "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence la priant de vouloir bien, en vue des grands intérêts dont il s'agit dans les Résolutions pour une union des colonies de l'Amérique britannique du Nord, lesquelles changent entièrement la constitution de cette province, ordonner qu'il soit fait un "appel au peuple" *avant que le parlement impérial ne confirme ou décrète la dite mesure."*

Le vote se prenait le lendemain, et le gouvernement, M. Cartier en tête, repoussait l'appel au peuple sur une division de 84 contre 35.

Le 14 mars 1865, l'hon. L. H. Holton proposait, secondé par l'hon. A. A. Dorion : "Qu'aucun acte (fondé sur les Résolutions de la Conférence des délégués, tenue à Québec, en octobre dernier) qui pourra être passé par le parlement impérial n'entrera en opération avant que le parlement du Canada n'ait eu l'occasion d'en examiner les dispositions et n'ait, après la prochaine élection générale, prié Sa Majesté de lancer sa proclamation royale pour donner effet au dit acte."—Perdu par 31 contre 79, M. Cartier donnant l'exemple.

Le 7 mars 1865, la motion suivante, faite par l'hon. A. A. Dorion, était déclarée hors d'ordre par le Président de la Chambre : "Que cette Chambre est d'avis que les débats sur cette résolution, qui a pour but le changement radical des institutions et relations politiques de cette province,—changements qui n'étaient pas prévus par le peuple lors de la "dernière élection générale,"*—devraient être ajournés d'ici à un mois, ou jusqu'à ce que le peuple de cette province ait eu l'occasion de se prononcer constitutionnellement à son sujet, dans une élection générale."*

Le 11 juin 1866 et le 11 août 1866, les honorables Dorion et Holton, chefs du *parti libéral*, reviennent encore à la charge comme le démontrent les "Débats sur la Confédération," p. 773 et suivantes, mais vainement.

Les conservateurs avec Cartier comme nos prétendus libéraux avec sir Wilfrid Laurier ont mis au panier plus de 23,000 signatures, pétitions venues de plus de 100 villes et paroisses du Bas-Canada.

Qu'a fait Sir Wilfrid des milliers de signatures demandant l'appel au peuple ?—Au panier !!!

Quelle analogie !

Pourquoi mentir, vous les Brodeur, les Lemieux, les Béland, les Lapointe, les Geoffrion et comparses, et nous traiter, nous les vrais libéraux, comme des démagogues, parce que nous sommes fidèles aux principes d'antan ?

Non, ni vous ni vos journaux n'empêcherez le peuple qui se réveille de vous balayer après vous avoir cloués au pilori comme les hommes néfastes de notre époque.

Malgré toutes vos calomnies, vous ne lui ferez jamais adopter votre politique impérialiste, ni votre petite marine de guerre. Personne n'en veut !

Vous aurez beau tronquer les textes pour faire croire aux naïfs que MM. Monk et Bourassa veulent une marine de guerre ; que les autonomistes sont avec vous, farceurs, sur cette question, vous ne parviendrez à convaincre que les gogos.

Après les déclarations des Holton et des Dorion, après vos reculades, osez donc encore vous dire des "libéraux ?"

TANCREDE MARSIL.

Sur le pont d'Avignon...

Louis Philippe Brodeur, menteur public ! ! !

A quand sa démission ?

Allons, députés affamés, à la curée !

Après les caricatures, les citations mensongères. Quelle chûte !

Médéric menace de faire des discours "incendiaires" dans Sainte-Marie, si M. Brodeur ne démissionne "sur le champ."

Oscar Gladu réclame la position !

Dégoûté, le Dr Béland ne veut plus que le Sénat — loin de Raoul, cependant !

Le brave Gauvreau ne sera pas nommé maître de poste à Québec. Pauvre lui !

Drummond-Arthabaska ! Gilbert en Chambre. Quelle victoire !

Le "dépotoir d'à côté" appelle "témoignage de complaisance" des "affidavits". Il pourrait bien lui en cuire !

M. L.-J. Gauthier, candidat dans St-Louis contre Godfroy Langlois. Que fera M. Gouin ?

M. Jos. Edouard Caron a été banqueté au Club de Réforme. Il n'a pas lu sa fameuse lettre !

Sir Wilfrid en a plein le dos de Jacques Bureau et de L. P. Brodeur. Et le public donc !

Alexandre Taschereau croit-il encore que la province de Québec est avec Sir Wilfrid sur la question de la marine à Brodeur ?

"I love Cesar, but I love Rome more !" Lomer Gouin !

Les assurances mutuelles en faillite sont, M. Gouin, aussi populaires que la marine à Wilfrid.

Le club Letellier existe encore ? Tant que Gervais et Clément en seront les piliers, hélas !

Curieuse coïncidence.
Parmi ceux qui demandent l'interdiction des conférences Lemieux se trouvent presque tous ceux des membres de la défunte loge l'"Emancipation" dont le nom n'a pas été trop mis en vedette. Le reste se compose de parfaits inconnus ou presque.

LETTRE D'OTTAWA

DES GENS DESAPPOINTES. — LE ROBINET COULE, COULE ! — M. GILBERT PREND SON SIEGE.— GENS EMBARRASSES. — L'AMBITION D'UN HORTICULTEUR. — LES PIRES PECHEURS. — LE DR SPROULE PARLE D'UN GOUVERNEMENT DE TYRANS. — SES THEORIES SUR LE POUVOIR. — UNE AUTRE BOURDE DE M. BRODEUR. — LES PIRATES DE CROQUEMITAINE. — UN HOMME DOUX, QUI PARLE FORT. — M. MONK CHEF DE L'OPPOSITION ? — M. PATERSON EST SERIEUX. — M. SPROULE NATIONALISTE ! DES ANECDOTES. —LE CHIEN DU VOISIN ET M. MILLER. — UNE PARABOLE DU DR SPROULE.—COLLOQUE AMUSANT DE M. M. SIFTON ET AYLESWORTH. — M. LAURIER VEUT SE DISTRAIRE. — DANS UNE LIMOUSINE. — UNE PINTE DE BON SANG POUR M. LAURIER.

Ottawa, 28 Novembre.

Désappointement, chez les députés, ce soir ; tous ceux qui se sont absentés du vendredi après-midi au lundi sont revenus ce matin, convaincus qu'ils voteraient aujourd'hui sur les amendements au discours du Trône. Or rien n'est fait : le robinet de l'éloquence parlementaire est resté ouvert tout le jour, il semble même qu'il ne s'épuisera pas encore mardi, certains mêmes disent que cela durera jusqu'à mercredi. Une quinzaine de députés ministériels et autant d'oppositionnistes veulent encore prendre part à ce déluge d'éloquence.

Aussi la foule qui encombrait ce soir les tribunes, est-elle repartie un peu dépitée, à l'ajournement : sa curiosité n'était pas satisfaite ; elle n'avait pas entendu parler M. Foster ni M. Laurier, et n'avait pas été témoin d'un vote.

I

MM. Monk et Paquet ont présenté M. Gilbert, député indépendant de Drummond-Arthabaska, à la Chambre cet après-midi, vers les trois heures et quart. La cérémonie a dérogé aux coutumes habituelles, à cause du silence qui l'a accompagnée.

M. Gilbert entre par la porte du centre, avec MM. Monk et Paquet. M. Monk s'adresse au président de la Chambre, et dit : "M. le Président, je vous présente M. Arthur Gilbert, député de Drummond-Arthabaska. M. Gilbert a signé le rôle et prêté le serment d'office. Il est prêt à prendre son siège." "Que M. Gilbert prenne son siège," dit le président.

Tout le monde, de M. Laurier jusqu'au moindre député des bancs d'arrière, a le cou tendu vers M. Gilbert. Il s'avance avec assurance jusque près du dais du président de la Chambre, donne la main à M. Marcil et gagne son fauteuil, sis sur les confins des troupes ministérielles et oppositionnistes, à la dernière rangée des pupitres.

D'habitude, des acclamations accueillent le nouveau député, au moment où il serre la main au président de la Chambre. Cette fois-ci, silence complet. La droite, on le comprend, n'applaudit point celui qui l'a vaincue à Drummond-Arthabaska ; quelques députés de Québec commentent entre eux, d'un ton de voix un peu contraint, la présentation de M. Gilbert. Les "tories", embarrassés, ne savent pas s'ils doivent l'applaudir ou non, et s'en abstiennent, de crainte, probablement, qu'on ne voie dans leur conduite une preuve de cette prétendue entente cordiale avec les nationalistes dont le fantaisiste M. Brodeur a déjà parlé à la Chambre. Et, du petit groupe autonomiste, M. Nantel est le seul à son siège. Isolé, il prend le parti de rester silencieux.

Et voilà comment l'entrée à la Chambre du principal personnage d'une bataille qui a fait tant de bruit dans le pays, et dans la presse, a fait si peu de tapage. Elle embarrasse tout le monde, sauf les autonomistes...qui ne sont pas encore nombreux.

II

Dans les discours de la journée, rien d'étrange. MM. Burrell, Neely, Sproule, Paterson, Blain, et Kyte ont beaucoup parlé de Drummond-Arthabaska, de l'appel au peuple, un peu de la question de réciprocité, et se sont, pour la plupart, contentés d'exprimer des lieux-communs dont ils eussent bien pu nous faire grâce.

M. Burrell est un député tory de la Colombie-Anglaise, où, paraît-il, il est en train de se faire une fortune rondelette, dans la pomiculture et l'horticulture. Comme disait quelqu'un, quelle mouche l'a piqué de se lancer dans la politique ? Peut-être n'y est-il entré que par ambition, car, à tout prendre, il en est tant dont le désir le plus ardent, c'est de devenir député !

M. Burrell répudie tous ceux qui ont fait des appels aux préjugés de race, pendant la campagne de Drummond-Arthabaska. "Seulement, dit-il, les pires pécheurs, sur ce point, ce sont les ministériels, et le chef d'école, c'est M. Brodeur, dont les appels aux préjugés, en toute circonstance, depuis 1896, sont célèbres, et remarquables. M. Burrell n'a pas eu la méchanceté d'ajouter, "aussi remarquables que ses impairs."

Le Dr. Neely, un jeune ministériel, blâme la gauche de demander l'appel au peuple sur la question de la marine : "Vous l'aurez toujours assez tôt, l'appel au peuple, pour le profit que vous en retirerez, aux prochaines élections générales," s'exclama-t-il avec emphase. La droite n'en a pas l'air si sûr que cela.

Il fallait que le Dr. Sproule, un vieux parlementaire,—il siège à la Chambre des Communes depuis 1878, sans interruption,—y allât aussi de son discours. Il se lève et prend à parti le ministère, à cause de la façon tyrannique dont il gouverne le pays. "Il est de l'essence de tout gouvernement démocratique, dit-il, de soumettre au peuple toute grande question ou tout grand projet politique, avant de l'exécuter. Il doit le faire dans des élections générales. C'est là la véritable manière de gouverner par et pour le peuple. Vous ignorez délibéremment les électeurs, et vous n'êtes pas un gouvernement constitutionnel. Chaque fois que vous avez à résoudre une grave question, vous le faites sans consulter le peuple, et vous lui en imposez ensuite de force la solution, en le mettant en face d'un fait accompli. C'est là de la tyrannie, non du véritable libéralisme."

Le Dr. Sproule estime que l'élection de Drummond-Arthabaska est un terrible revers pour M. Laurier, battu chez lui ; et le vieux député, après s'être alarmé des dépenses sans cesse grandissantes de la milice, passées de deux millions en 1896, à près de sept millions, en 1910,—ce qui crée, dit-il, "a growing spirit of militarism,"—parmi le peuple canadien,—relève une autre bourde de M. Brodeur.

"M. Brodeur, dit-il, nous parlait la semaine dernière, de pirates et de piraterie, et citait, comme arguments au soutien d'un projet de flotte canadienne, certains cas de piraterie survenus récemment, à son dire, dans le Golfe du Mexique, et lisait, à l'appui de sa prétention... une dépêche de Manille, Iles Philippines, sur l'océan Pacifique, à quelques milliers de milles du Golfe du Mexique. M. Brodeur, quand il nous conte des histoires de Croquemitaine, devrait au moins consulter ses auteurs de géographie."

M. Paterson, le ministre des douanes, a soixante-onze ans. C'est un excellent homme, qui ne ferait de mal à personne, très doux et très fidèle à son chef, mais qui parle un peu fort,—comme la plupart des gens réellement doux, et qui veulent passer pour plus méchants qu'ils ne le sont. Ses éclats de voix amusent la Chambre, qui les souligne de ses applaudissements, ce qui a pour effet de faire élever davantage le ton de M. Paterson.

M. Paterson est imaginatif. Il voit dans le sous-amendement Borden une tactique imposée au parti tory par M. Monk. "Le député de Jacques-Cartier, dit-il, sera bientôt le leader de la gauche."—"Etes-vous sérieux ?" crie M. Geo. Taylor.—"Oui, je le suis," clame le ministre des Douanes.—"Vous n'en avez pas l'air," riposte l'autre. Et, tandis que la Chambre rit et applaudit, M. Paterson taquine de sa grosse voix, M. Taylor, à propos de son télégramme de félicitations à M. Monk, le 4 novembre courant. M. Taylor n'a pas l'air d'aimer cela, et M. Paterson s'en amuse. Après quoi il reproche à M. Sproule d'avoir parlé en termes si peu flatteurs du Canada, "une nation de huit millions..."une colonie" rectifie quelqu'un..."une nation déjà puissante, dont le Dr. Sproule a parlé si moqueusement, continue M. Paterson, qu'on eût cru entendre parler un de ces vilains nationalistes." Le Dr. Sproule a fait la moue ; cette comparaison lui a semblée odieuse.

III

Les députés sont en veine d'anecdotes, aujourd'hui. C'est, tout d'abord, M. Burrell, qui, au sujet des excuses maladroites de M. Miller sur la défaite ministérielle de Drummond-Arthabaska, rappelle l'histoire d'un type accusé d'avoir tué le chien de son voisin, en visant un oiseau. "J'ai visé l'oiseau, j'ai tué votre chien, dit-il au voisin, c'est une simple méprise.—Mais comment avez-vous fait ?—Comme ça, dit le pauvre diable, tout excité ; il pointe le fusil, tire la gachette et, par méprise encore, tue le voisin. Traduit devant le jury du coroner, il entreprend encore de s'expliquer, s'excite et tue le coroner. Le jury l'a acquitté, de peur de tout y passer." M. Miller, conclut M. Burrell, a manqué tuer tous ses chefs, en tentant d'expliquer leur *petite* défaite."

Le Dr. Sproule, lui, rappelle à propos des plaintes du gouvernement contre les nationalistes, qui l'ont battu, dit-il, à son propre jeu, cette parabole :

"Quand j'étais jeune, il est venu un cirque, chez nous ; il y avait une roulette. Des petits jeunes gens ont voulu y gagner de l'argent. Plus ils jouaient, et plus ils perdaient. L'homme à la roulette était très gai. Soudain, arrive un vieux renard de joueur, qui joue, joue, et gagne tout le temps. Ca va si bien pour lui, et si mal pour l'homme à la roulette, que celui-ci en appelle à la police et veut faire arrêter le joueur chanceux. Cherchez, là-dedans, le nationaliste et le gouvernement."

Pendant tout ce temps, MM. Sifton et Aylesworth jouent, pour quelques observateurs de la galerie, la comédie des deux sourds. Tous deux sont sourds à ne rien entendre. Et ils ont quelque chose à se communiquer de vive voix. M. Sifton s'assied à côté de M. Aylesworth et lui parle fort à l'oreille. L'autre ne comprend goutte. M. Sifton recommence le manège : M. Aylesworth fait signe qu'il n'a pas plus compris. M. Sifton tire un papier, y crayonne quelques lignes, le tend à son voisin, celui-ci lit, puis répond par écrit, déchire la feuille, fait toute une mimique, s'oublie encore à marmotter à l'oreille de M. Sifton, se reprend, crayonne encore ; et cette petite scène se prolonge pendant vingt minutes, au grand amusement des observateurs clairsemés.

Si M. Laurier eût vu cette petite comédie, cela l'eût distrait. Mais il l'a perdue. Aussi, pour se reprendre, a-t-il dû inviter Maître D. A. Lafortune à dîner chez lui ; car, à huit heures du soir, en face du parlement, les curieux ont vu revenir la limousine du premier ministre, à l'intérieur de laquelle, grâce à la lumière indiscrète d'une ampoule électrique, ils ont pu apercevoir M. Laurier et le député de Montcalm. M. Laurier, démocratiquement coiffé d'un melon noir, semblait le député rural, à côté de Maître D. A. Lafortune, aux faux airs de premier ministre, coiffé d'un huit-reflets et vêtu d'une redingote impeccable.

"M. Laurier, se sont dit les malins, a voulu se faire une pinte de bon sang, après la triste affaire de Drummond. Voilà pourquoi il a pour compagnon, ce soir, le philosophe de Montcalm."

M. Laurier n'a pas dû s'ennuyer !

GEORGES PELLETIER.

"POURQUOI SE BATTRE POUR L'ANGLETERRE ?"

Ce que disait en 1896 le journal de M. Louis-Philippe Brodeur.

M. Louis-Philippe Brodeur est à l'ordre du jour.—L'occasion est bonne de reproduire ce qu'écrivait, en 1896, le "Soir", son organe d'alors. On y verra ce que pensait alors le monsieur qui se drape aujourd'hui dans les plis du drapeau britannique

EXTRAIT DU "SOIR" DU 18 JUIN 1896

Une des lubies du vieux Tupper, c'est la Fédération Impériale. La Fédération Impériale signifie une alliance plus intime entre l'Angleterre et ses colonies en général et le Canada spécialement.

Une des conditions de cette alliance serait qu'en temps de guerre, le Canada serait appelé à payer sa part des frais en argent et en hommes !

Et comme l'Angleterre est presque toujours en guerre avec quelqu'un, nous aurions continuellement à nous taxer pour trouver l'argent, à tirer au sort pour fournir les hommes !

En retour l'Angleterre créérait ces drôles baronnets, chevaliers de ceci, commandeurs de cela.

Mais le peuple resterait chair à canon !

A peine sir Charles Tupper a-t-il été revenu d'Angleterre qu'il a commencé à préparer les voies à la réalisation de son épouvantable projet.

L'Angleterre a été menacée d'une difficulté avec les Etats-Unis à propos de quelques arpents de terrains miniers dont elle réclamait la propriété dans le Vénézuéla, à des mille milles de notre pays, dans l'Amérique Centrale. Vite sir Charles pour faire l'officieux s'empresse d'ordonner l'achat en Angleterre, de fusils et de canons, etc., pour un million huit cent mille piastres ($1,800,000.00) en pleine session, sans consulter les Chambres.

Ce n'était pas assez.

Il lui fallait trois millions !

M. Foster a proposé, le 21 avril 1896, (page 902 du Hansard) une résolution autorisant un emprunt de trois millions de piastres pour payer les achats faits et à faire.

On avait alors commandé 40,000 fusils Lee-Enfield et 23,000 carabines du même nom pour la cavalerie. On avait commandé quatre batteries de six canons, des canons de 12 avec les munitions nécessaires.

Les fusils coûtent $18.00 chaque.

Les carabines pour la cavalerie coûtent en tout quarante mille piastres, ($40,000.00).

Les bayonnettes, les fourreaux coûtent quatre piastres.

Puis il y a à acheter :

Cinquante canons "Maxim".

200 sets de harnais pour chevaux de trait.

40 sets de selles pour cavalerie.

.. ..

.. ..

Pourquoi tous ces armements si nous ne sommes pas pour avoir de guerre ?

Et pourquoi se battre pour l'Angleterre ?

Les électeurs devront se rappeler que ces gros et grands chefs qui sont toujours anxieux de se montrer plus patriotes que les autres, plus loyaux que les autres, et prêts à nous lancer dans les guerres pour le bénéfice des autres, ne seront pas ceux qui supporteront le fardeau.

Ces carabines, ces canons, se sont les électeurs qui les manoeuvreront. On vous considère bons pour faire de la chair à canon. Les Tupper, les Angers, les Taillon seront dans leurs bureaux de ministres, d'où ils nous enverront à la mort, la joie dans le coeur, le verre de champagne à la main. Encore une fois, pourquoi tous ces fusils, ces canons, ces bayonnettes, si ces bons Tupper & Cie, ne méditent pas quelque mauvais coup de main.

L'on enverra vos enfants en Afrique, en Asie, d'où ils ne reviendront jamais.

Si vous votez pour les candidats bleus, vous approuvez tous ces préparatifs pour la guerre. Est-ce que le gouvernement vient à votre secours lorsque vous êtes écrasés par les taxes de toutes sortes, lorsqu'un malheur vous frappe soit par les ravages de l'inondation, ou d'un incendie ? Et l'on a dépensé 3 millions de piastres pour des fusils.

Votez pour Laurier et ses candidats si vous voulez voir votre pays jouir de la même tranquillité et ne pas vous exposer à partir un de ces bons matins pour d'autres pays, laissant en arrière de vous vos femmes, vos enfants et tout ce qui vous est cher."

La Revision des Listes Électorales dans la ville de Montréal

La revision des listes électorales a, cette année, une importance spéciale. Il est absolument nécessaire d'y faire inscrire tous ceux qui ont le cens électoral et de les purger de tous ceux qui s'y trouvent illégalement inscrits; ces derniers sont légion.

Il est bon de noter tout d'abord que la liste préparée par le bureau des évaluateurs ne comprend que les noms portés au rôle d'évaluation, soit ceux des propriétaires, locataires ou occupants. C'est là une très faible proportion de ceux qui ont le cens électoral. La loi leur a adjoint tant de personnes qualifiées pour diverses raisons qu'on serait presque en droit d'affirmer que tout sujet britannique âgé de vingt-un ans a droit d'être inscrit sur la liste.

Pour renseigner nos amis d'une façon plus exacte à ce sujet, nous donnons ci-dessous un sommaire où ils pourront trouver l'énumération de ceux qui ont d'après la loi, la qualification voulue et les endroits où ils pourront faire leur demande pour être inscrits sur la liste électorale.

ONT DROIT DE VOTE ET DOIVENT SE FAIRE INSCRIRE EUX-MEMES: A UN DES BUREAUX CI-DESSOUS NOMMES:

(A)—Toute personne du sexe masculin qui, au moment du dépôt de la liste, a 21 ans révolus, est sujet de Sa Majesté par naissance ou par naturalisation, et n'est frappé d'aucune incapacité légale; tels sont:

1o—Les propriétaires, occupants et usufruitiers de bonne foi, de biens-fonds estimés, au rôle d'évaluation, à $300 en valeur réelle ou de $300.00 en valeur annuelle.

2o—Les locataires de bonne foi, payant un loyer annuel de $30.00 sur un bien-fonds évalué à $300.00.

3o—Les instituteurs enseignant dans une école des commissaires ou des syndics.

4o—Les rentiers, anciens cultivateurs ou propriétaires qui retirent une rente, en nature ou en argent, d'au moins $100.00 (la valeur du logement et toute autre chose appréciable en argent y compris.)

5o—Les fils, petits-fils, beaux-fils et gendres de cultivateur, propriétaire, locataire, occupant et usufruitier, prenant leur qualification sur les propriétés de leur père ou de leur mère veuve. Le père, ou l'auteur, se qualifie d'abord sur les premiers $300 et ensuite les fils, etc., selon leur degré d'âge, sur chaque et autant de $300.00 que peut porter l'évaluation des propriétés du père. La mère veuve ne pouvant être électeur, peut qualifier son premier fils sur les premiers $300.00 et les autres sur chaque autant de $300.00 que donne l'évaluation de la propriété en autant qu'ils demeurent ou travaillent avec leurs père et mère depuis un an. Le mot fils, comprend les ecclésiastiques étudiants, les étudiants en droit, en médecine, en génie civil, dans les arts et les sciences et dans les études commerciales, les apprentis dans les divers corps de métiers. L'absence temporaire, occasionnée par leurs études, du domicile de leur auteur ne prive pas l'étudiant ou l'apprenti de l'exercice de son droit de vote.

6o—Les navigateurs et les pêcheurs qualifiés par leurs bateaux et engins de pêche ou propriétaires d'une ou plusieurs parts dans un navire enregistré, d'une valeur réelle d'au moins $150.00.

7o—Les prêtres et les ministres domiciliés depuis plus de deux mois.

8o—Les salariés: Toute personne qui retire un revenu quelconque de $300, provenant d'un salaire, d'un commerce, métier ou profession ou de quelque placement, ou travaillant à la pièce dans une manufacture.

9o—Les personnes qui sont devenues propriétaires locataires ou occupants depuis le 20 septembre 1910.

Liste des bureaux actuellement ouverts où nos amis pourront se faire inscrire sur les listes.

POUR TOUTE LA VILLE:

A l'Hôtel de Ville, Bureau des Evaluateurs;

Au No 45 rue Saint-Vincent, Chambre 56, ouvert de 10 heures a.m. à 5 heures p.m.

Hôtel Richelieu.

POUR LA DIVISION SAINT-JACQUES

Au No 45 rue Saint-Vincent, Chambre 56.

Au No 55 rue Bonsecours, de 10 heures a.m. à 5 p.m.

Au No 494 rue DeMontigny Est, de 7 à 10 p.m.

Au No 504 rue Saint-Christophe, de 7 à 10 p.m.

Au No 533 rue Ontario Est, de 9 a.m. à 10 p.m.

Au No 200 rue Beaudry, coin Dorchester, de 7 heures à 10 heures p.m.

POUR la DIVISION SAINTE-MARIE

Au No 1236 rue Ontario Est, magasin de M. Frs Oscar Ranger, marchand de fer, de 9 heures a.m. à 10 heures p.m.

Au No 764 rue Ontario Est, Bureau de Mtre Gaston Allard, avocat, de 7 hrs à 9 hrs p.m.

Au No 784 rue Ontario Est, Bureau de M. J. A. W. Dufault, de 9 heures a. m. à 10 heures p.m.

Au No 444 rue Fullum, Bureau de Mtre F. P. Tremblay, avocat, de 7 heures à 10 heures p.m.

Au No 240 Avenue Papineau, Bureau de M. J. Busseau, marchand de bois, de 9 heures a.m. à 10 heures p.m.

Au No 533 rue Fullum, Bureau de M. J. A. Lamarre, propriétaire de bateaux à vapeur, de 7 heures à 10 heures p.m.

POUR LA DIVISION SAINT-LOUIS

Au Club Morin, No 17 rue Guilbault, de 7 heures à 10 heures p.m.

Au No 97 rue Drolet, chez M. F. X. Lessard, de 7 heures à 10 heures p. m.

POUR LA DIVISION HOCHELAGA

Au No 524 rue Centre, Pointe Saint-Charles, Bureau de Mtre Arth. Fortin avocat, de 7 heures à 10 heures p.m.

Au No 1877 rue Notre-Dame Ouest, St-Henri, dans les bureaux de Mtre Louis Coderre et de Mtre François Gauteux, de 7 heures à 10 heures p. m.

Au No 473 rue Saint-Antoine, Sainte-Cunégonde, chez M. Chs. Papillon, de 7 heures à 10 heures p.m.

Au No 1545 rue Saint-Jacques, Sainte-Cunégonde, chez M. Wilf. David, électricien, de 7 heures à 10 heures p. m.

Au No 1320 rue Notre-Dame, coin Vinet, Sainte-Cunégonde, de 7 heures à 10 heures p.m.

POUR LA DIVISION JACQUES-CARTIER

A la pharmacie Charette, Côte des Neiges.

Au No 23 rue Monkland, Raoul Deschamps, Notre-Dame de Grâces.

Au No 201B rue Church, Ville Saint-Paul, de 7 heures à 10 heures p.m.

N.B.—Le délai pour la production de toute application demandant à ajouter des noms aux listes expire le 20 DECEMBRE PROCHAIN. Il n'y a donc pas un instant à perdre.

POLITIQUE ANGLAISE

LES UNIONISTES D'ULSTER S'AGITENT. — ILS NE VEULENT PAS DU HOME RULE. — AUTOUR DU REFERENDUM. — BALFOUR SERA ELU SANS OPPOSITION. — LE NOUVEAU PARLEMENT S'ASSEMBLERA LE 31 JANVIER PROCHAIN.

Londres, 29 nov. — Les Unionistes d'Ulster sont furieusement agités; ils se soulèvent contre l'idée du Home Rule et veulent mettre tout à feu et à sang.

Ils ont eu une série d'assemblées tumultueuse, à Belfast. A l'issue d'une d'entre elles, suivant les journaux du parti, on a enrégistré une déclaration solennelle par laquelle tous s'engagent à refuser de payer les taxes à un Parlement à Dublin et d'obéir à aucun décret voté par un Parlement de l'espèce.

Les rapports ajoutent que l'on a constitué un comité chargé d'enrégimenter les Unionistes d'Ulster ! Et ceci n'est pas du "Bluff", puisqu'ils ont voté $50,000 pour l'achat des armes.

Si les libéraux reviennent au pouvoir et qu'ils établissent le Home Rule, disent les orangistes, Ulster sera, en quelques semaines, transformé en camp retranché.

Hier soir, une grande démonstration Unioniste a eu lieu à Belfast et jamais plus on ne vit pareil enthousiasme depuis que Randolph Churchill poussa son fameux cri de guerre "Ulster combattra et Ulster aura raison."

Le Marquis de Londonderry présidait. Il lut un télégramme de l'ancien Premier Balfour, disant: "Si Ulster tient bon, la coalition radicale-autonomiste n'aura aucune chance de rompre l'Unité Impériale contre la volonté d'un peuple bien déterminé.

Le marquis de Londonderry déclara que l'établissement du Home Rule correspondrait à placer le cou des protestants sous le talon catholique et il ajouta que jamais Ulster n'obéira à un Parlement Irlandais.

Il fut acclamé avec frénésie et d'autres orateurs parlèrent dans le même sens.

JOS CHAMBERLAIN CANDIDAT

Jos. Chamberlain sera un des premiers membres du nouveau Parlement. Il a été choisi, par les Unionistes, malgré son état de santé, pour représenter West-Birmingham et il n'aura pas de concurrent. Son mandat a toujours été renouvelé depuis 1876.

LA REFORME DU TARIF ET LE PLEBISCITE

Londres, 29 nov. — Un fait qui peint bien la situation c'est une suggestion que M. J. L. Gavin publie dans "l'Observer" de dimanche dernier. Il dit que les Unionistes devraient promettre à l'électorat, le referendum sur la question de réforme du tarif, au cas où ils reviendraient au pouvoir.

La proposition semble accueillie avec faveur, dans les cercles Unionistes.

LE NOUVEAU PARLEMENT

Londres 29 nov. — L'acte de dissolution du Parlement pourvoyant en même temps aux formalités préliminaires des élections, ajoute que la nouvelle Législature s'ouvrira le 31 janvier 1911.

Parmi les membres qui, d'ores et déjà, sont certains de reprendre leur siège, on signale M. Balfour, l'ex-premier, chef de l'opposition. Les libéraux ont, en effet, décidé de ne pas lui disputer sa division, à Londres.

A la Bourse, hier, l'impression dominante était que la majorité libérale baissera fortement.

LA COMPOSITION DU DEFUNT PARLEMENT

La Chambre des Communes dissoute par l'arrêté Royal hier, comprenait une majorité libérale de 124. Voici la composition des groupes:

Libéraux	275
Ouvriers	40
Nationalistes	71
Nation. Indép.	11
Unionistes	273

Les quatre premiers groupes sont considérés comme supportant ordinairement le gouvernement, ce qui lui donne 397 voix, contre 273, ce qui laisse bien une majorité de 124.

Euchre

Les membres du Cercle Saint-François de Sales des Sourds-muets prient leurs amis de ne pas oublier que leur euchre est remis au jeudi, 1er décembre, à 8 heures précises du soir—qu'on se le dise.

Salle de l'école Saint-Louis, angle Fairmount et Saint-Dominique.

Prix du billet, 50 cents.

Les gâteaux et le café seront servis gratuitement. En sus, il y aura des rafraîchissements à vendre. Il y aura aussi de beaux prix.

Nous comptons sur nos amis pour encourager notre oeuvre.

Billets à vendre à l'Ecole Catholique des Sourds-Muets, 1941 Saint-Dominique.

O. DOMINIQUE, Président.

Qui remplacera le contrôleur Davidson?

Ottawa, 29. — On se demande dans les cercles municipaux, quel va être le remplaçant de l'ex-contrôleur Davidson au Bureau de Contrôle. L'échevin Caron aurait bien des velléités à se présenter, mais il est entendu que le remplaçant de M. Davidson sera un Anglais de la haute-ville. M. Caron devra donc ménager son ambition jusqu'aux élections municipales du mois de janvier prochain.

Les routes de Porcupine

LE GOUVERNEMENT Y FAIT TRAVAILLER DES FORCATS, AFIN D'EN DONNER ACCES AUX TRAINEAUX.

Toronto, 29. — Le chemin de fer ne se rend pas encore à Porcupine. Aussi le Ministère du Travail a-t-il décidé de faire faire des routes d'hiver.

Sous la direction du Dr Rhéaume, Ministre du Travail, les forçats, qui ont construit une route d'été depuis Matheson jusqu'à Night Hewk Lake, et de Hill's Landing à Porcupine, travaillent maintenant à ouvrir un chemin pour les traîneaux.

Sténographie

COURS GRATUITS

Lundi soir, 5 décembre, commencera le cours professionnel dit commercial.

Le "Devoir" engage la jeunesse canadienne-française de s'inscrire cette semaine afin de profiter de la dernière leçon préparatoire que le professeur Denis R. Perrault, donnera vendredi soir.

Les sténographes de bureau qui désirent se perfectionner dans l'art abréviatif et améliorer leur position devraient suivre ces cours.

S'adresser le jour, au secrétaire de l'Association Saint-Jean-Baptiste, les lundis et vendredis soirs, de huit à neuf heures et demie, à la salle No 11, Monument National.

Contre la Réciprocité

Winnipeg, 29. — M. F. W. Thompson, vice-président et administrateur des minoteries Ogilvie, de passage ici hier, s'est dit très impressionné des progrès de l'Ouest canadien. Touchant la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, il a déclaré que dans son opinion tout changement d'attitude sur cette question enlèverait à l'ouest sa grande confiance et nuirait beaucoup au commerce de tout le pays. Il croit que la nationalisation des "élévateurs" à céréales entrainerait de très fortes dépenses et que d'ailleurs le transport par la route américaine ferait échapper une bonne partie des céréales au contrôle du gouvernement.

L'intempérance à Toronto

LE SECRETAIRE GENERAL DE LA DOMINION ALLIANCE TONNE CONTRE LES BUVETTES.

Toronto, 29. — Le Rév. B.-H. Spence, secrétaire général de la Dominion Alliance, a fait trois déclarations importantes au sujet de la question des liqueurs enivrantes à Toronto. Il a dit qu'un homme sur quatre buvait, qu'il y avait 20,000 hommes de Toronto dans les buvettes chaque soir et que 2,000 d'entre eux s'enivraient.

L'année dernière, 8,339 personnes ont été arrêtées en état d'ébriété.

S'il faut en croire le Rev. Spence, l'eau n'est pas très en honneur dans la ville reine.

Drame du revolver

UN POLICIER, BLESSE GRIEVEMENT, TROUVE ASSEZ D'ADRESSE POUR TUER SON AGRESSEUR.

Philadelphie, 29.— Lorsqu'il était en devoir, à l'angle de la 42ième rue et de la rue Pine, le policier Barnett a été victime d'un lâche assassinat et est mort à l'hôpital Université.

Les gens de la localité s'étaient plaints de plusieurs vols commis à mains armée et Barnett surveillait. Il vit tout à coup deux hommes qu'il redouta. Il en suivit un et, l'ayant questionné, pour toute réponse l'individu sortit un révolver de sa poche et tira à bout portant sur le policier.

Celui-ci, blessé grièvement à l'abdomen, tira à son tour sur son agresseur et le tua. L'individu avait sur lui $182

Il se suicide

LE COCHER DU COMTE TOLSTOI SE DONNE LA MORT SUR LA TOMBE DE SON ANCIEN MAITRE.

Berlin, 29 nov. — Une dépêche reçue de Pologne par le "Morgenpost" dit que le cocher qui aida le comte Tolstoi dans sa fuite, rendit visite à la tombe de son ancien maître, hier et se suicida, en se coupant une artère avec un couteau de patissier. Le malheureux était inconsolable depuis la mort du grand écrivain russe.

Une bombe à New-York

New-York, 29. — Une bombe a éclaté sur le seuil de la buvette Bella Trinicia rue Elisabeth, en plein centre de la colonie sicilienne, ce matin. La buvette a été détruite et plusieurs maisons et boutiques du voisinage ont été avariées. La police a eu peine à calmer la panique des gens qui affluaient hors des logements encombrés. Francesco Lebarbera, propriétaire de la buvette, dit qu'il y a cinq ans, son fils, Pietro, alors âgé de six ans, a été enlevé par des inconnus et jamais on n'a entendu parler de lui. Le buvetier croit que les auteurs du rapt commencent à se venger parce qu'il a refusé plusieurs fois, depuis l'enlèvement, de payer la forte somme pour avoir son fils.

Les finances du McGill

Les membres du bureau de direction du McGill ont eu, hier après-midi, une longue séance, où ils ont discuté l'état financier de l'université.

Il ressort de la séance que l'état financier n'est pas très satisfaisant et que des listes de souscription seront bientôt ouvertes.

Un prévenu se suicide

Rockport, 29. — Geo. W. Tufts, ancien caissier de la banque Nationale de cette ville, récemment traduit sous l'inculpation d'avoir volé $8,000 à cette institution financière, s'est suicidé, hier soir, en se tirant une balle dans la tête. Il avait été remis en liberté provisoire en attendant son procès.

Meneurs condamnés

Tampa, 29. — Trois meneurs de grève, trouvés coupables d'avoir conspiré pour empêcher les cigariers de retourner au travail, ont été condamnés à trois ans de prison chacun.

Gare incendiée

Thorndale, Ont., 29. — Un incendie a complètement détruit la gare du chemin de fer du Grand-Tronc de cet endroit, durant la nuit d'hier. L'agent Van Horne, sa femme et ses trois fillettes eurent toutes les peines du monde à se sauver de l'édifice en flammes. Ils doivent la vie à de braves voisins qui se dévouèrent pour les arracher à une mort certaine.

Nouveau directeur de l'Association des laitiers

Bellevile, Ont., 29. — A une assemblée des laitiers de ce district, M. W. C. Farley a été nommé directeur de l'Association des laitiers de l'Est d'Ontario.

Collision de deux convois

Grafton, W. Wa, 29. — Dans une collision entre 2 trains express, J. Flannigan, ingénieur et H.-H. Tomoss, chauffeur, ont été tués. Wm. Pearson, messager, Harry Biser, chef des bagages, et deux passagers ont été légèrement blessés. La collision a eu lieu entre l'express de Baltimore et Ohio et celui de New-York et Chicago.

L'accident s'est produit hier soir.

Les arts décoratifs

La Société des arts décoratifs tenait hier sa trente-et-unième séance annuelle sous la présidence de Mme James Bell. Pendant l'année, les membres ont payé $660 en contributions. Les recettes de l'année se chiffrent à $7,900. La présidente est d'avis qu'un encaisseur devrait être envoyé dans les établissements de commerce et d'industrie tous les ans pour percevoir des souscriptions. Les officiers pour l'année prochaine sont: présidente d'honneur, Mme G.-W. Stephens; présidente active, Mme James Bell; vice-présidentes, Mmes E.-N. Heney, Mortimer Davis, E.-B. Greenshields, secrétaire, Mlle J.-J. Macfarlan.

Commission exécutive, Mmes E.-C. Ames, G. Cains, Lady Graham, Macarow, G. Marler, David Morrice, jeune, Clarence McCuaig, James Ross, W. F. Torrance; commission générale, Mmes John Beattie, G. Caverhill, Lady Drummond, Ewing, J.-G. Grant, Lady Hingston, Horace Joseph, Kidd, R.-W. Macdougall, H. Mackenzie, Donald Macmaster, W. R. Miller, Edgar MacDougall, Penny, Prentice, Ramsay, R. W. Reford, G. Starke, Whitney et Mlles Cook, Law, Roddick, K. Scott, et Van Horne.

Trois cents revolvers saisis

Laredo, Texas, 29.— Selon les rapports reçus des deux côtés de la frontière américo-mexicaine, tout est tranquille aujourd'hui. A Nuevo Laredo, des officiers des postes et des douanes ont saisi trois cents révolvers expédiés des Etats-Unis sous plis recommandés. Les armes s'étaient accumulées depuis plusieurs jours. Tout a éte renvoyé aux expéditeurs sous prétexyte que les armes constituaient une marchandise dangereuse dont l'importation est prohibée.

L'argent américain pour le "Home Rule"

Boston, 29.— La "United Irish League of America", puissante organisation politique irlandaise aux Etats-Unis, vient d'envoyer une lettre circulaire dans laquelle on demande des fonds pour appuyer en Angleterre la campagne active menée par les partisans de l'autonomie irlandaise.

Les inondés de France

Paris, 29. —Le gouvernement a demandé au Parlement permission d'approprier une somme de huit millions trois cent mille francs pour venir en aide aux victimes des inondations récentes. Dans cette somme sont compris les cinq millions qui doivent être affectés aux compensations réclamées par les viticulteurs dont les récoltes ont été ruinées.

Une heureuse transaction

Sherbrooke, 29 — Un terrain sur lequel on avait fait la découverte d'une riche veine d'amiante, a été vendu, ce jour, à la "Berlin Asbestos Mining Co" de Thetford Mines pour la jolie somme de $200,000. Le terrain se trouve situé à quelques milles seulement de la ville de Thetford, et avait été payé, il y a à peine un an, la somme de $40.

Elle se suicide

Brooklin,Ont., 29. — Mme John Ormiston, veuve de John Ormiston, s'est suicidée, hier matin, en avalant une forte dose d'acide carbolique après son retour de l'église où elle était allée faire ses dévotions. Elle était âgée d'à peu près 50 ans.

Sir L. Gouin à Fort Monroe

Fort Monroe, Vgie., 29. — Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, et M. J. T. Mullarkey, de Montréal, sont arrivés ici, aujourd'hui, afin de rejoindre Sir A. C. Pelletier, en promenade, ici, dans l'intérêt de sa santé. Tous ces distingués visiteurs passeront un mois ici. Le lieutenant-colonel C. P. Townsley, commandant de la forteresse de Monroe, leur a fait une visite officielle hier.

Le commerce des cuirs en Allemagne

Berlin, 29.— Les colonnes financières du "Tageblatt" annoncent que le prix des peaux est tellement augmenté à cause d'achats considérables faits ici par les Américains et les grands manufacturiers européens, que l'industrie allemande des cuirs et peaux est en grand danger de péricliter. Le journal annonce que c'est là le résultat des machinations de certaines maisons de commerce américaines, qui veulent supplanter le commerce allemand à l'extérieur.

Le vol de Saint-Pacôme

Québec, 29.— Le nommé Frank Murphy, mis sous arrêts par la police provinciale, sous soupçon d'être l'un des tristes sires qui se sont permis de dévaliser la succursale de la banque Nationale, à Saint-Pacôme, a comparu devant le magistrat hier. Il a nié avoir enfoncé la maison de banque, mais, par contre, a avoué avoir volé la somme d'argent qui a été trouvée en sa possession. Il a été condamné à subir son procès au prochain terme des assises.

La police est sous l'impression que son nom véritable est George Ranger et qu'il a déjà eu maille à partir avec la justice de ce pays.

Aux citoyens de la rue Saint-Denis

Tous les propriétaires et résidents sans distinction de cette partie du quartier Saint-Denis, entre la rue Mont-Royal et le Viaduc, sont instamment priés de se réunir demain soir, le 30 courant, à la "Salle Saint-Denis", 1279 rue Berri à 8 heures.

Le but de cette assemblée est de discuter l'expropriation de la rue Saint-Denis suivant la ligne homologuée, le pavage et posage de trottoirs dont elle est totalement dépourvue ainsi que les autres travaux à faire sur les rues adjacentes.

En raison des plaintes et griefs sérieux des citoyens et de l'état dérisoire dans lequel se trouve depuis trop longtemps déjà ce quartier, on compte sur une nombreuse assistance.

Le représentant du quartier, M. l'échevin Ernest Tétreau est spécialement prié d'y assister.

Fatal accident

UN CONVOI FRAPPE UNE VOITURE ET TUE TROIS PERSONNES.

Canton, O., 29. — Trois personnes ont été tuées et deux autres gravement blessées par un convoi qui a frappé une voiture dans laquelle elles étaient.

Les morts sont: Mme Jas. H. Meyers, Morris Ress et Jacob Ress.

Les blessés sont: Mlle Fannie Meyers, jambe fracturée et lésions internes, ... Levin, blessure à la tête.

Mlle Meyers et M. Morris Ress devaient se marier le 1er janvier prochain.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du septième jour de novembre 1910, constituant en corporation MM. Joseph A. Champagne et Hormisdas Ethier, médecins, J. H. Albert Bohemier et René Chopin, notaires, Alexandre Schachter et Peter Fishman, agents, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acquérir, détenir, posséder, vendre, transférer, échanger, louer ou aliéner autrement tous les biens mobiliers ou immobiliers, y compris les obligations, actions au autres valeurs des gouvernements, corporations municipales ou scolaires, et des banques au autres compagnies dûment constituées en corporation;

Faire les affaires d'agence générale et de courtage, et en particulier agir en qualité d'agent et de courtier pour les placements, prêts, paiements, transmission et perception de deniers, pour la vente, transport et enregistrement d'obligations, actions et autres valeurs pour les achat, vente, échange, louage, amélioration, développement et administration de toute propriété, affaire ou entreprise, et pour les gestion, contrôle ou direction de syndicats, sociétés, associations, compagnies ou corporations;

Promouvoir, organiser, gérer et développer toute corporation ou compagnie, association ou société;

Faire les opérations de capitaliste, financier, concessionnaire et marchand, et entreprendre, faire et exécuter toutes sortes d'opérations financières, commerciales ou autres;

Aider en lui prêtant de l'argent ou en lui faisant des avances au moyen d'endossement ou en garantissant ses entreprises et ses contrats ou de toutes autres manières, toutes personnes, maison, société, compagnie ou corporation avec laquelle la compagnie pourra avoir des relations d'affaires;

Souscrire avec ou sans restrictions et émettre sans mandats ou autrement, prendre, détenir, céder, convertir le capital des actions, bons et autres valeurs de toutes compagnies, société ou corporation avec laquelle cette compagnie pourra avoir des relations d'affaires;

Faire des conventions avec toute personne, maison ou compagnie au sujet du partage des profits, de l'union d'intérêts, de concessions réciproques ou de coopération, et promouvoir, constituer, former et organiser, ou y contribuer, aider ou participer les compagnies, syndicats ou sociétés aux fins d'acquérir, et prendre tous biens et engagements de cette compagnie, ou de favoriser directement ou indirectement ces objets à toutes autres fins que la compagnie jugerait à propos de poursuivre;

S'unir ou se fusionner avec toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, prendre des actions de telle compagnie, garantir l'exécution de contrats par toute personne ou compagnie, vendre, louer ou autrement, céder la propriété et l'entreprise de la compagnie ou de toute autre partie d'icelle, pour la considération jugée bonne par elle, et en particulier pour les actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie;

Acquérir toute entreprise, semblable en totalité ou en partie, à celui de la compagnie, ainsi que son matériel, sa clientèle, ses privilèges et biens de toutes sortes, et de payer en deniers comptants, en actions ou obligations de la compagnie, ou autrement;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter, émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements et autres effets négociables ou transférables;

Emettre et allouer comme actions acquittées des actions de la compagnie en paiement parfait ou partiel de toute affaire, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, permis, contrat, meuble, immeuble, actions, obligations ou bons, ou autre propriété ou droit que la compagnie peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la présente charte;

Distribuer en nature entre les actionnaires toute propriété de la compagnie, et en particulier des actions, obligations ou autres valeurs d'autres compagnies appartenant à la compagnie, ou dont la compagnie a la faculté de disposer;

Exercer ou développer, améliorer, employer, engager, vendre, échanger, louer ou céder, autrement les droits et biens de la compagnie, en tout ou en partie;

Faire toutes choses ci-dessus comme principal et comme agent, entrepreneur ou autrement, et seul ou avec d'autres;

Faire toutes autres choses se rattachant à tous ces objets ou fins, ou propres à les faire atteindre;

Prêter et emprunter de l'argent pour son compte ou pour le compte d'autres personnes, sur hypothèque et valeurs mobilières ou immobilières quelconques et en garantir ou non le remboursement, et plus spécialement et sans limiter les termes ci-dessus, à prêter de l'argent aux conditions jugées convenables, avec pouvoir de prendre en garantie, pour tel prêt ou toute autre dette contractée envers la compagnie, des hypothèques, biens-fonds, rentes foncières, polices d'assurance-vie, ou d'assurance-décès, valeurs de la Puissance, valeurs provinciales, britanniques ou étrangères, ou actions ou obligations de toutes compagnies ou corporations étrangères ou non; à prêter avec ou sans hypothèque, à toutes personnes, aux corporations municipales et scolaires, aux fabriques et aux syndics pour la construction ou la réparation des églises dans la province de Québec, et aux particuliers, les sommes qu'ils auront la faculté d'emprunter, remboursables soit à long terme, soit à court terme, avec ou sans amortissement; à emprunter de l'argent à tel taux d'intérêt qui pourront être convenus, avec plein pouvoir de garantir tels emprunts par toutes hypothèques, actions, obligations ou autres valeurs, appartenant à la compagnie; à faire fonction d'agence ou association pour agir au nom d'autres qui pourront lui confier de l'argent pour des fins de prêts ou de placement, et à assurer et garantir le remboursement du capital, ou le paiement de l'intérêt ou des deux, de toutes sommes ainsi confiées à la compagnie; toutefois elle ne pourra prêter sous garantie de lettres de change et de billets;

Les objets ou fins et pouvoirs précédemment énumérés de la compagnie seront considérés comme distincts et ne dépendront pas les uns des autres; et la compagnie pourra exercer l'un ou plus des dits pouvoirs sans égard aux autres, et aucun des articles ci-haut les concernant ne sera limité dans sa généralité ou interprété de manière à être subordonné à quelque autre article; et en cas d'ambiguité chaque article sera interprété de manière à étendre et non pas restreindre les pouvoirs de la compagnie;

Rémunérer, en les payant en deniers comptants, en actions, obligations ou de toute autre manière les services rendus ou à rendre par toute personne ou corporation relativement au placement du capital-actions et des obligations ou autres valeurs de la compagnie et relativement à la formation de celle-ci à son avancement ou à la direction de ses affaires, sous le nom de "National Investment Company", avec un capital total de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en quatre cents (400) actions de cinquante piastres ($50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce septième jour novembre 1910.

JOS. DUMONT,

273-4 Sous-secrétaire de la province.

LES DEUX SESSIONS

L'OFFRE DU "DEVOIR"

La session fédérale vient de s'ouvrir et la session provinciale devra commencer à la fin de janvier.

L'une et l'autre seront particulièrement intéressantes, et il importe que le public soit complètement et loyalement renseigné sur ce qui s'y passera.

Cette année comme l'an dernier le *Devoir* aura pour représentant à Ottawa, M. Georges Pelletier, qui a une longue expérience des milieux parlementaires et dont les lettres de l'an dernier ont été si vivement goûtées par nos lecteurs.

A Québec, notre journal déléguera pareillement un homme de premier ordre.

C'est donc pour nos amis une occasion magnifique d'aider à la diffusion du journal.

Pour faciliter leur besogne, le *Devoir* accordera des

ABONNEMENTS A $1.00

du 15 novembre à la fin de la session fédérale, ce qui couvrira les deux périodes de grande activité parlementaire.

Le *Devoir* publiera, pendant les deux sessions, des articles signés des principaux hommes politiques de la province.

Que nos amis profitent de l'occasion pour organiser en faveur de leurs idées une bonne et fructueuse propagande.

PETITES ANNONCES

CADRES ET MIROIRS

LA CIE WISINTAINER, incorporée, manufacturiers de cadres et miroirs, importateurs d'images, globes ronds, ovals et carrés, spécialité: Jésus en cire pour Noël. La seule maison du genre à Montréal. En gros et détail. 58 Boulevard Saint-Laurent. Manufacture, 7 Saint-Charles-Borromée.

ON DEMANDE

On demande un "steamfitter" immédiatement. 1258 rue Parthenais. 272-3.

ON DEMANDE

On demande 300 agents et 100 filles. Bons salaires seront payés. S'adresser à François Demers, 915 rue Ontario Est. Heures du bureau de 4 à 9 heures p.m. 273-5.

FAMILLE DEMANDEE

ON DEMANDE une famille pour tenir une maison de pension à MONTREAL-EST. Conditions avantageuses. S'adresser à Joseph Versailles, 99 rue Saint-Jacques, Montréal. 272—6.

COMPTABLE

Pour $10 à $15 par mois, J.-A. BERTHIAUME, 28 avenue Lalonde, Montréal, fera chez vous votre tenue de livres, finance et collection, appelez Est 857, téléphone Bell. 273-1 mois

NOTAIRE

Un jeune notaire actif et ayant plusieurs mois de pratique désirerait entrer dans une bonne étude comme associé ou salaire Pour ant donner de bonnes références. S'adresser par lettre, au "Devoir", Casier No 102. 286-6.

ON DEMANDE A ACHETER

immédiatement un automobile "Run-About" et un automobile de promenade. S'adresser à Latour et Guindon, 1202 rue Mont-Royal Est.

A VENDRE

Plusieurs mâles Chester White enregistrés. Bons pour la reproduction cet automne. S'adresser à Pierre Sylvestre, Clairvaux, Comté Bagot, Qué. 271-6

MEUBLES A VENDRE

The Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est. — Assortiment complet de meubles, tapis, prélarts, peaux, portières, etc. Toute personne apportant cette annonce aura droit à une prime sur achat.

LOT A VENDRE

Un magnifique lot situé sur la 1ère Avenue à Rosemont. Titres clairs. S'adresser 329 Bréboeuf. 236—6

PROPRIETE A VENDRE

Façade pierre, brique et bois, 4 logements, bien louée. Prix $8,000.00. Peu de comptant. S'adresser le soir: 199 Avenue Dumont, Tél. Est 7094.

PROPRIETE A VENDRE

Au Sault au Récollet, comprenant une bonne grande maison en pierre et huit arpents de terre très cultivable, le tout divisé (cadastré) en 55 lots sur le bord de la rivière, une des plus belles places de l'île de Montréal, à quelques arpents des tramways. Echangera pour propriété de ville, $7,000. Conditions faciles. S'adresser 363 rue Rivard, Montréal.

PROPRIETE A VENDRE

Dufferin, 1830-6, 4 logements, 6 appartements, bains et w.-c., gaz. Terrain: 50 x 114. Bâtis, 50 x 40. Ecurie, 23 x 26, contenant 12 places avec eau et égout. Le tout en premier état. Un placement d'avenir. $6,000. Une offre sera prise en considération. H. LACHANCE, 1450, Saint-Hubert. 267-6.

TERRE A VENDRE

Terre à vendre au Parc Laval, près de la station, mesurant 35 arpents. Conditions faciles. S'adresser à T. Girard, 360 Est Sainte-Catherine. 273—1 m's

PROPRIETE AVEC ECURIE

A vendre, magnifique propriété située rue Panet avec trois logements, écurie en arrière avec places pour 12 chevaux, remise de 17 x 55. Pour informations s'adresser à 273 Panet. Tél. Est, 1665. 267-6.

AVIS

Quiconque désire acheter par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peut s'adresser 29 avenue du Parc. Commandes prises par téléphone Est 3272. Lunettes ajustées sur tous les yeux, une spécialité. 261—1m's

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur 1re et 2e et 3e hypothèques, HECTOR VIAU, 74 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 7664. Résidence, 189 Drolet. Tél. Est 2351.

ARGENT A PRETER

AVIS — Avez-vous besoin d'argent, gros ou petits montants? Adressez-vous à M. Thomas Touzin, notaire, 947 Saint-Denis. Tél Saint-Louis 1514.

AVIS SPECIAL

Nous achetons, vendons et échangeons propriétés de ville et de campagne. Aussi places d'affaires de tout genres. $150,000.00 à prêter sur hypothèque à 5 et 6 p.c. DOYON REALTY, 3 Craig Est. Tél Est, 2353. — N.-B Acheteurs sérieux pour propriétés de la Pointe Saint-Charles.

CARTES POSTALES ILLUSTREES

PERSONNEL — Collectionneurs de cartes-postales, entrez dans notre Union Coût, 10c. Vous pourrez faire échange de cartes partout. Liste de changeurs, sur laquelle sera votre nom. Post-Card Union of Canada, A.-E. Stilwell, Rougemont, P.Q.

CARTES POSTALES

250 magnifiques cartes postales, $1.00 franco; cartes de fêtes, Noël, Jour de l'An, Pâques, fête de naissance, Salutations, Filles Américaines, fleurs, sujets patriotiques, cigognes, toile, vues, enfants, animaux, cartes en relief, dorées, magnifique assortiment pour collectionneurs, marchands, agents, pour tout le monde de partout. Adresse: Irving J. Keyes, Lock Box, 281, Litchfield Connecticut.

CHEVAUX TONDUS

Allez faire cliper vos chevaux par l'électricité en 30 minutes chez Jos. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Téléphone: Est 1306. Ouvrage garanti.

VOTRE CHEVAL boite-t-il ? Servez-vous du "Horse Foot Remedy". Satisfaction garantie. En vente chez Jos. Papineau, 1479 Notre-Dame Ouest, Tél. Main 7860.

NETTOYAGE ET PRESSAGE

d'habits et costumes pour dames et messieurs. La meilleure maison en ville. VAL ALKEN, RUE ONTARIO, 460, EST, Tél. Est 3442. Ordres pris et livrés sous bref délai.

LA MAISON FRANCAISE

BEURRERIES et FROMAGERIES

Première classe, très bien situées, à vendre prix modéré. Conditions faciles, Ecrire N. A. Bédard et Cie, 14 rue William, Montréal. 272—6

CHAUSSURES

Vous trouverez ce qu'il vous faut en fait de qualité et à meilleur marché qu'ailleurs, chez L.-O. GIRARD, 423 Boulevard Saint-Laurent.

FABRIQUE D'ARMES MONTREAL

Chasseurs, pour vos réparations, achats d'armes et munitions, adressez-vous à la source directe. Ne pas confondre avec les marchands qui se disent armuriers. F. DUPONT, 371 Ontario Est. 246-6.

POELE EN ACIER

Assortiment complet de poêles en acier, fournaises — Moffatt — ainsi que poêles à gaz, Ustensiles de cuisine, peintures, huiles, vernis, vitres, etc. Poêles échangés et réparés avec soin. M. H. Boucher, 1490 Boulevard St-Laurent. Tél. St Louis 1814.

RASOIRS

Rasoirs de sûreté et ordinaires aiguisés e tremis à neuf, ouvrage fait par un expert. 1 douzaine simples tranchants, 30 cents; 1 douzaine doubles tranchants, 40 cents.

Nouvelle invention canadienne d'aiguisage, 375 Ontario Est.

N.B.—Pour vos ordres, envoyez timbres ou bon de poste. 273—3 m's

SERRURIERS

Clefs, serrures, spécialité: découpage de clefs, Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet

ARGENT A PRETER

Les Fabriques et les Institutions Religieuses peuvent obtenir des fonds sur débentures ou obligations hypothécaires, à un taux très bas. Adressez: Théodore Langlois, 4 et 5 Bâtisse du "Star" Montréal.

Sherbrooke agrandi

LES PRINCIPAUX CITOYENS DE LA VILLE SE REUNISSENT DANS LE BUT D'ETUDIER LES MOYENS D'AGRANDIR LEUR CITE.

Sherbrooke, 29. — M. C.-E. Bradford, nouveau commissaire industriel, de Sherbrooke, est arrivé à la ville hier. Aujourd'hui et pendant deux autres jours, les principaux citoyens discuteront de l'opportunité d'avoir un "Greater Sherbrooke". Mercredi soir une députation rencontrera le Conseil de ville et tentera d'obtenir une allocation de $2,500 pour activer l'ouvrage.

Steamer en retard

ON CROIT QU'IL A SOMBRE DANS LA MER DU NORD.

Stettin, Allemagne, 29. — Le steamer allemand "Berlin" est en retard de 17 jours, et n'a pas été rapporté.

On croit qu'il a sombré dans la mer du Nord. Il contenait un équipage de 17 hommes et était chargé de charbon.

Nouveau percepteur des droits d'accises

Sorel, 29.— M. Alfred Francoeur, ancien marchand, a été nommé percepteur des droits d'accises pour le comté de Richelieu en remplacement de feu M. J. J. O. Fortier.

Chambre de Commerce

Il y aura réunion du Conseil, de la Chambre, MERCREDI, le 30 courant, à 4 heures 30, au No 76 rue Sainte-Gabriel.

A cette séance les membres présents auront l'avantage d'entendre une conférence donnée par M. P. de Boucherville, un de nos compatriotes né à Québec et résidant depuis 1866, à Grandeta, Brésil, sur les ressources commerciales de ce grands pays de l'Amérique du Sud.

ON DÉNONCE A. J. LEMIEUX

Un groupe de Montréalais proteste avec indignation contre ses conférences

Le secrétaire municipal a donné lecture, hier après-midi, devant le Conseil, d'une pétition accusant M. A.-J. Lemieux, qui fait des conférences sur l'"Emancipation", de "se faire sous le couvert de la religion, l'apôtre des plus méprisables actions." En voici le texte et les noms des signataires :

"A Son Honneur le Maire et à MM. les membres du conseil municipal.

"Depuis quelques temps les citoyens de Montréal et des villes environnantsont les témoins du plus abominable spectacle qui soit. Un jeune homme du nom de A. J. Lemieux, sous le coup d'une accusation criminelle, raconte, au cours d'une série de conférences, comment il parvint à surprendre les délibérations de la loge l'Emancipation et à à dévaliser, à l'instar des voleurs de grands chemins, le secrétaire de cette société.

Ces conférences ont lieu un peu partout, jusque dans les églises. Au nom de la moralité publique que vous êtes tenus de faire respecter par tous, nous demandons que l'on mette fin à cet état de choses.

Permettre à un individu de faire l'apologie du vol, de la marchandise, du brigandage et du mensonge, fût-ce dans une église et sous la protection de prêtres catholiques, c'est se faire les complices de ces basses actions et, par conséquent, les soutiens de l'immoralité la plus évidente.

Le 13 novembre dernier, une de ces causeries eut lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste devant des femmes et beaucoup d'enfants, ce qui ne saurait être toléré. M. A.-J. Lemieux s'appliqua à prouver la préméditation de son acte et déclara que s'il avait la loi contre lui, les juges lui étaient favorables. C'était, en quelque sorte, dire que les juges s'étaient vendus à sa cause. Se peut-il qu'un pareil langage puisse être tenu devant des milliers de personnes? Non, nous ne permettrons jamais que l'on porte ainsi publiquement une atteinte aussi flagrante à l'intégrité de nos honorables magistrats.

Nous ne souffrirons pas davantage que l'on insulte la justice de notre pays et qu'on enseigne à une population déjà si inculte, l'art de percer un plafond ou celui de dévaliser d'estimables citoyens de cette ville.

Pour ces motifs nous demandons expressément que l'on mette M. A.-J. Lemieux dans l'impossibilité de se faire, ainsi, sous le couvert de la religion, l'apôtre des plus méprisables actions. Cela mettra fin à un scandale qui n'a que trop duré."

Et c'est signé :

Giroux, 266 rue Sherbrooke est,
Ls.Fleurty, 707 rue Ste-Catherine est.
U. Lamarche, 618 Mentana,
D. Gravel, 622 rue Atwater.
James Last, 225 Drolet, City.
J. A. Bleau, 11 rue St-Edouard.
Zotique Marcelin, 51 ruelle Leroux.
Arthur Massé, 74 St-Charles-Borromée.
Henri Mathurin, 703 rue Ste-Catherine-Est.
A. Martin, 50 rue Orléans.
Ernest Lavallée, 4245 rue Boyer.
A. David, 592 Iberville.
Arthur Maillard.
Joseph Terreau, 1070 ave Hôtel de Ville.
Wilfrid Terreault.
George Last, 225 Drolet.
François Andrieux, 83 St-Urbain.
Georges Marrié, 171 Mentana.
Roméo Chabot, 560 rue Montcalm.
mont.
Arthur Mayer, 351 5ème ave Rosemont.
J. H. St-Martin, 505 Amherst.
S. Seiden, 388a Parc Lafontaine.
C. A. Holmes, 83 St-Jacques.
Fernand Marrié, 171 rue Mentana.
T. Massart, 558 Bourbonnière.
Alf. Jardin, 327 rue Orléans.
M. Cyr, 1400 St-André.
Ernest Gagnon, rue Valois, 189.
A. J. Laliberté, 131 St-Denis.
J. A. Beaudry.
A. Carrière, 1297 St-Denis.
Louis Larose, 122 St-Germain.
Georges Poliquin, 2005 Blvd St-Laurent.
R. Parent, 301 Bd. St-Joseph.
A. Lavallée, 1418 St-André.
Nap. Proulx, 226 Mentana.
P. Grenier, 2019 Ste-Catherine est.
A. Pinard, 165 St-Denis.
J. H. Lusignan, 865 Demontigny est.
J. A. Bornas, 248 Chapleau.
Conrad Lacombe, 562 Marchand.
Omer Chaput, 223 Cadieux.
L. B. Dustoor, 829 St-Hubert.
Mme I. Laroque, 1406 St-André.
M. et Mme Lassonde, 362 Ste-Catherine, à Maisonneuve.
Salomon Gareau, 1906 St-André.
Nap. Therriault, 621 Sanguinet.
Henri Frey, 1720 St-Urbain.
Jos. Drouin, 1381 St-Dominique, ville
Victor Drouin, 1378 St-Dominique.
J. Dubec.
Rodolphe Terreault, 621 Sanguinet.
Alfred Marcil, M.D., 588 rue Adam.

Cette lettre sera envoyée au chef de police qui la mettra à l'étude.

LES PASSAGES A NIVEAU

Le Conseil ordonne au Pacifique Canadien d'installer un avertisseur à la Côte-des-Neiges

Les passages à niveau seront bientôt pourvus d'avertisseurs électriques. Ces passages présentent de graves dangers et les accidents y sont fréquents, on espère en diminuer le nombre en y installant un timbre qui sonnera pour annoncer le passage prochain d'un train.

L'échevin Deguire avait demandé récemment qu'au passage à niveau du chemin de la Côte-des-Neiges, un avertisseur fût placé afin d'éviter les accidents. Sa proposition fut aussitôt transmise à la commission des chemins de fer à Ottawa, laquelle vient d'ordonner à la compagnie du Pacifique Canadien d'installer et d'entretenir à ses frais un timbre électrique au passage à niveau du chemin de la Côte-des-Neiges.

Voici la résolution de la commission des chemins de fer.

" Sur le rapport et la recommandation d'un inspecteur de la commission et avec le consentement de la compagnie du Pacifique Canadien.

" Il est ordonné ce qui suit :

" Dans 90 jours à partir de la publication de cet ordre, la compagnie de chemin de fer devra installer un avertisseur électrique perfectionné au dit passage à niveau et devra l'entretenir à ses propres frais. Un plan montrant l'endroit exact où l'avertisseur sera placé devra être soumis à l'approbation d'un ingénieur de la commission."

Un groupe israélite a demandé hier au Conseil municipal, par voie de pétition, l'incorporation d'une société mutuelle, sous le nom de la "United Hebrew Mutual Association."

La Saraguay Electric & Water Co. a écrit au Conseil Municipal, disant que si l'administration n'avait pas, le 2 décembre prochain, reglé le différend provoqué par le contrat accordé à la Compagnie par l'ancienne municipalité de Notre-Dame-de-Grâce, elle considérerait cette attitude de la ville comme un refus, et exercerait vis-à-vis celle-ci tous les droits que lui donnerait la loi.

La question est à l'étude.

L'échevin L. A. Lapointe a fait adopter unanimement :

"Que la question de la construction du canal de la baie Georgienne, qui provoque de nombreuses discussions dans le public et qui a reçu l'approbation de plusieurs corps importants du Canada, soit prise en considération par le gouvernement et le parlement canadiens et que cette entreprise essentiellement nationale soit exécutée dans le plus court délai."

L'échevin Ward a proposé, au conseil, qu'il soit interdit de jeter de la cendre sur les trottoirs en hiver et qu'on se serve de sable fin à la place.

Sur réception d'un avis que la demande de la Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve Ry Co., serait bientôt présentée devant la Commission fédérale des chemins de fer, demande comportant l'établissement de traverses à niveau dans la partie est de la Ville, le Conseil a décidé d'autoriser le maire Guerin à nommer une députation pour aller défendre à Ottawa les intérêts de Montréal.

Sur proposition de l'échevin Boyd, le conseil a décidé de nommer une commission, présidée par le maire Guerin, pour s'aboucher avec les municipalités environnantes relativement à l'agrandissement de Montréal.

A l'occasion de la mort de l'échevin Z. Resther et de celle de l'ex-échevin Hamelin, les motions de condoléances suivantes ont été proposées.

Par l'échevin Lapointe, appuyé par l'échevin Ward :

"Que les membres de conseil ont appris avec un vif regret le décès de leur collègue, l'échevin J. Z. Resther, dont ils ont eu l'occasion d'apprécier la bienveillance, le jugement sûr et les qualités de cœur et d'esprit et les prient sa famille d'agréer l'expression de leur vive sympathie dans le malheur cruel qui l'a frappée."

"Que les membres du conseil ont appris avec un vif regret la mort de l'ex-échevin A. S. Hamelin, qui, pendant plusieurs années représenta le quartier du Centre au Conseil Municipal de Montréal.

"Et qu'ils désirent exprimer à la famille du défunt leurs sincères condoléances dans cette douloureuse occasion".

Proposé par l'échevin Leclaire, appuyé par l'échevin Dandurand :

"Qu'une copie de la résolution qui vient d'être adoptée soit transmise à la famille du défunt et qu'en témoignage de respect pour la mémoire de notre regretté collègue, le conseil s'ajourne."

Le Conseil et le Comité Exécutif

LES COMMISSAIRES DECLARENT QU'ILS N'ONT PAS RAISON DE SE PLAINDRE DU CONSEIL MUNICIPAL.—LA METHODE DES "NOUVELLES SENSATIONNELLES".—PROTESTATIONS CONTRE CERTAINS JOURNAUX QUI TENTENT DE PROVOQUER UN DIFFEREND ENTRE COMMISSAIRES ET ECHEVINS.

L'échevin Emard a attiré l'attention du Conseil municipal, hier après-midi, sur des interviews publiées dans deux confrères du soir, et au cours desquelles les commissaires Wanklyn et Dupuis auraient parlé d'une façon désobligeante du corps des échevins, celui-ci se déclarant même en faveur de sa suppression.

Le commissaire Dupuis a affirmé que ses paroles avaient été mal interprêtées et qu'on en avait totalement changé le sens.

"Je n'ai pas eu connaissance, a dit le commissaire Wanklyn, que les échevins aient, comme on le prétend, retardé nos rapports ou gêné notre travail. L'interview reposait sur cette hypothèse: Qu'est-ce qui arriverait si les rapports étaient retardés, et j'ai répondu que le public règlerait la question. Mais je ne sais pas encore quand les rapports ont été retardés. Je crois avec l'échevin Emard que nous avons lieu d'être satisfaits de la manière dont le Conseil a adopté nos rapports.

"Mais il semble y avoir quelque part un ardent désir de créer de l'animosité entre les commissaires et les échevins. On nous demande si nous savons que le Conseil nous a ordonné telle chose ou telle autre, et que le Conseil est suprême, et quand reviennent nos rapports, nous constatons que les échevins nous demandent de leur fournir certaines informations ou de remettre un rapport à l'étude.

"Une telle chasse aux nouvelles n'est pas dans l'intérêt de la ville de Montréal. Nous sommes ici pour le seul objet de faire de Montréal une meilleure ville, et nous voulons que cette agitation cesse. Nous ne voulons pas que le public croie que nous nous battons l'un contre l'autre. Si nos rapports ne sont pas exacts, c'est aux échevins qu'il appartient de les amender. Nous désirons, pour gouverner la ville, l'appui des échevins et nous sentons que nous l'avons."

Sur la Passerelle

ARRIVAGES

La Bretagne...New-York . . .Le Hâvre
Kaiserin Auguste Victoria.....New-York . . Hambourg
Martha Washington.....New-York . . . . Naples
Makura.....Brisbane . . Vancouver
Mount Temple..St. Jean . . . Londres
Potsdam.....New-York . Rotterdam
Helig Olav.....New-York . Copenhague
Caledonia.....Glasgow . . . New-York
Ionian.....Glasgow . . .Montréal
Arabic.....Liverpool . . .New-Yodk
Samland.....Anvers . . . .New-York
Calabria.....Naples . . . . New-York
Koenigin Luise.Gênes . . . . New-York

LES LACS

Port Colborne, Ont., descendent: Corunna, Fort William à Montréal, blé; Wallace, Chicago à Prescott, maïs; Crerar, Chicago à Ogdensburg, maïs; Dalton, Chicago à Wellands, acier; Carleton, Fort William à Montréal, blé.

Fort Dalhousie, Ont., montent: Impoco, Toronto à Sarnia, allège; Mapleton, Hamilton à Fort William, cargaison générale; Regina, Montréal à Fort William, cargaison générale.

Descendent: Bickerdike, Nevada, Fort William à Montréal, blé.

ARRIVAGES

Kingston, Ont., arrivages: Maggie L., Ports de la Baie, grain; Keystorm, Newcastle, Bartlett, Montréal, barges allèges; Hall, Montréal, barges allèges.

Goderich, Ont., arrivages: Wexford, Fort William, avoine et blé; Kaministiquia, Fort William, blé.

Kaministiquia, **allèges,** entrant aux quartiers d'hiver.

Sault Sainte-Marie, Ont., montent:—Edmonton, Empress, Midland, Turret Crown, Caribou.

Descendent: — Manitou, Turret Crown, Osler.

LE SANS FIL AUX LACS

Le premier vapeur à passagers qui utilisera le télégraphe sans fil dans la région des lacs voyagera l'an prochain entre Toronto et Port Dalhousie, battant pavillon de la compagnie Niagara-St-Catharines et Toronto. Le contrat a été donné samedi dernier aux chantiers de Collingwood pour un bateau de deux cents pieds de longueur, de trente-huit de largeur ,à simple hélice, et portant des machines à triple expansion pouvant assurer une vitesse de seize noeuds. Il pourra recevoir mille passagers et cinquante tonnes de fret et sera muni de tous les perfectionnements modernes réclamés sur la haute mer.

SAUVES A TEMPS

Le "Mount Temple", ligne du Pacifique-Canadien, venant d'Anvers, est arrivé hier après-midi à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, apportant l'équipage de la goélette 'Lone Star", coulée au large du Grand Manan dans la tempête de dimanche dernier.

La goélette appartenait à Frank Ingersoll, de Grand Manan. Le "Stanley" du service du gouvernement, en traversant la baie de Fundy, pour aller au secours des naufragés, a essuyé des rafales terribles. Il avait réussi à renflouer la goélette, mais l'effort des vagues géantes brisa les câbles sur les bittes.

POUR TERRE-NEUVE

Le "Bornu", ligne Elder Dempster, qui fait actuellement le service du Mexique et des Antilles, a été nolisé spécialement pour transporter de la farine canadienne à Terre-Neuve avant de reprendre sa route vers le sud. Il a chargé douze mille quarts de farine qu'il laissera à Saint-Jean, Terre-Neuve, Après avoir pris à cet endroit une centaine de tonnes de papier venant des usin Northcliffe, il se rendra à Halifax et complètera sa cargaison pour Cuba et le Mexique.

AUX QUAIS

Bornu, 2074, Dutton, Mexique, Elder Dempster.

Amethyst, 872, Bernier, Sydney, Domnion Coal Co.

Tempête dans la Nouvelle-Ecosse

Halifax, N.-E., 28.— Nous avons eu au cours des derniers vingt-quatre heures, la première tempête de l'année.

En naviguant dans le port, un machiniste du nom de Charles J. Wambolt s'est noyé ; un nommé Robert Tupper, qui traversait la baie de Fundy en bateau fut jeté à la mer par la bourrasque.

De Sydney, on télégraphie que la tempête a également cause beaucoup de dommages en cet endroit. A minuit samedi, le vent avait une vitesse de 60 milles à l'heure.

Plusieurs remorqueurs ont dû suspendre leur voyage et des bateaux, en grand nombre ont été désemparés.

Ils font une marche de 32 milles

UNE COMPAGNIE DE SOLDATS TORONTONNIENS S'ENTRAINE.

Toronto, 28.— Une compagnie de grenadiers, forte de 24 membres, faisant partie d'un des régiments de cette ville, est arrivée à Toronto, hier matin, après avoir parcouru, comme exercice, pendant toute une nuit, la distance qui sépare le village de Withby d'ici, soit une distance de 32 milles. Partis à 11 hrs. 45 samedi soir, les intrépides marcheurs firent leur entree dans la ville, 9 heures et demie plus tard. Inutile de dire que cette longue marche a beaucoup fatigué nos pious-pious.

Suicide d'un sténographe

Toronto, 28. -- Robert Archibald Graham, un sténographe à l'emploi de la banque Impériale s'est suicidé hier en buvant de l'acide phénique. La maladie aurait été la cause de cet acte de désespoir.

Un grand euchre

Jeudi, le 1er décembre, dans le soubassement de l'Eglise Saint-Eusèbe, aura lieu un grand euchre suivi d'une tombola au profit de la Société Saint-Vincent de Paul. Après la partie de euchre, plusieurs objets de prix seront raflés. Le prix du billet pour la partie de euchre est de 50 centins. Tout le monde est cordialement invité.

Ce n'est pas Callier

New-York, 28. — On croit que le cadavre découvert dans une malle la semaine dernière, au fond djun garni, n'est pas celui de l'artiste français Callier, dont la disparition en 1902 coïncida avec l'abandon de la mystérieuse malle du garçon de café Lewis. Callier aurait été vu en 1905 dans la colonie française.

Bureau d'Informations Générales

Avez-vous des doutes sur quelqu'un ou sur une maison qui vous intéresse, voyez

D. GILBERT

Quelqu'un des vôtres est-il disparu, vous voulez le retrouver, voyez

D. GILBERT

Avez-vous un jugement contre quelqu'un, voulez-vous savoir où il demeure, où il travaille, voyez

D. GILBERT

Il vous dira toutes ces choses, et beaucoup d'autres pour la modique somme de

$2.00

Discrétion absolue pour toutes recherches et prompte attention

27 CHRISTOPHE - COLOMB
MIDI A 2 HEURES
6 HRES A 8 HRES

De l'argent pour la Monnaie Chinoise

Ottawa, 29. — Le consul de Chine, M. Wahn, est parti, hier soir, pour Cobalt ; il est accompagné de son secrétaire M. K. M. Toms et d'une nombreuse suite.

Le but du voyage de M. Wahn est d'examiner les terrains miniers et de faire rapport à son gouvernement sur leur valeur. La Chine se propose, paraît-il, d'acheter plusieurs mines pouvant fournir l'argent nécessaire à la Monnaie Impériale.

Bon oeil et bonne oreille

Ottawa, 29. — La Commission des chemins de fer vient d'ordonner que tous les employés des chemins de fer subissent un examen de la vue et de l'ouïe.

Écrasé entre deux locomotives

Belleville, 30. — George Thomas Ramsay, 21 ans, a été tué hier, en faisant manœvrer une des plaques tournantes du Grand-Tronc. Ramsay se fit prendre entre deux locomotives allant en sens inverse ; il fut affreusement écrasé.

Ils meurent après s'être battus avec des rasoirs

Chicago, 28. — Alors qu'ils étaient accompagnés de deux jeunes filles, deux hommes se sont pris de querelle et se sont mutuellement tranchés la gorge à l'aide de rasoirs, dans une ruelle de cette ville. On a retrouvé leurs cadavres dans une mare de sang. Tous deux avaient la gorge tranchée d'une oreille à l'autre. Leurs corps étaient aussi couverts de larges et profondes entailles. La police est à la recherche des jeunes filles qui ont été le sujet de cette querelle, de même que d'un troisième personnage qui a pris part à la bagarre.

Un Italien du nom de Vincenzo Deluce a été arrêté, hier, sous l'accusation d'avoir un coup de poing américain américain en sa possession.

L'arme fut confisquée et l'Italien bénéficia d'une sentence suspendue.

VOULEZ-VOUS

AVOIR des impressions de premier ordre, comme fini et comme élégance ?

VOULEZ-VOUS

ETRE servi rapidement et avec courtoisie ?

VOULEZ-VOUS

TOUT EN ETANT supérieurement servi, aider à une œuvre amie et libre de toute influence politique ou financière ?

FAITES FAIRE AU

DEVOIR

71A RUE ST-JACQUES

vos Impressions, Têtes de Lettres, Cartes d'Affaires, Brochures, Factums, Etc.

Décès d'un riche Américain

Chicago, 28. — Michael Cudahy, fabriquant de viandes en conserves et l'un des plus riches citoyens de cett ville, est mort hier soir, dans un hôpital, à la suite d'une attaque de pneumonie. Il avait été malade 5 jours.

M. Cudahy naquit en Irlande en 1841. Il avait émigré avec sa famille, aux Etats-Unis en 1849. Il était l'un des plus gros actionnaires de la maison Armour. Il était le président de la "North American Transportation & Trading Co."

La fille de Riordon

La fille du meurtrier Timothy Riordon actuellement interné à Saint-Jean-de-Dieu comparaissait ce matin pour répondre à une accusation d'avoir volé des effets appartenant à ses patrons.

L'inculpée se nomme Kettie Riordon; comme moyen de défense elle prétendit avoir remis les effets à leur propriétaire.

"Je ne suis pas une voleuse, dit-elle, j'étais ivre lorsque j'ai pris ces objets et l'on m'avait promis de ne pas me traduire devant les tribunaux."

M. Audet sera interrogé

Toronto, 29. — Le juge Riddell a émis un ordre de Cour permettant à M. Stinson, de la compagnie McLean, Stinson & Brodie, courtier en assurance, d'interroger M. Audet, gérant de la compagnie d'assurance sur le feu, de Rimouski, pour savoir si une conspiration pour ruiner sa compagnie a existé.

La motion demandant la mise en liquidation de la compagnie Stinson a été remise, en attendant le résultat de cet interrogatoire.

Un des magasins du C. P. R. complètement détruit

Les pertes s'élèvent à peu près à $20,000, couvertes par les assurances

Un incendie assez considérable a détruit, hier soir, un des entrepôts ou magasins de la Compagnie de chemin de fer, Canadien Pacifique, au garage de Westmount. Les flammes furent découvertes vers minuit et ne furent sous contrôle que quelques minutes avant trois heures.

Vers minuit moins quart, un gardien de nuit, en faisant sa ronde, aperçut des flammes s'élevant au-dessus de l'une des nombreuses constructions qu'il y a dans les cours de la "Glenn." Une bâtisse longue de 200 pieds, large de 40 et haute de deux étages, dont la compagnie se servait pour emmagasiner divers articles de lingerie et autres pour ses chars-palais, était devenue la proie des flammes. La propre brigade de la compagnie fut la première à combattre l'incendie, mais elle fut bientôt renforcie par un détachement des pompiers de la ville de Westmount. Malgré tous les énergiques efforts des vaillants sapeurs, le feu avait trop d'emprise sur sa proie pour qu'ils en vinssent à bout. Ils durent laisser l'élément destructeur faire son oeuvre et se contenter de protéger les édifices avoisinants. Vers trois heures la construction était rasée et les flammes éteintes.

Le sous-chef Brière de la brigade de Montréal fut envoyé sur les lieux afin d'appeler du renfort de la Métropole au besoin. Mais les pompiers de Westmount purent suffire à la besogne.

Les pertes matérielles de la Cie sont à peu près de $20,000, entièrement couvertes par les assurances.

AGENT RENVERSÉ PAR UN FOURGON

Napoléon Taillefer voit la mort de près. --- Le résultat d'une fausse alarme

L'agent Napoléon Taillefer, chargé de surveiller la circulation, a vu la mort de bien près, hier soir.

Il était en service vers 9 hrs. 45, aux coins des rues Ste-Catherine et Bleury, lorsqu'il fut renversé par un fourgon à boyaux, du poste des pompiers de la rue Berthelet.

Immédiatement relevé par des passants, on constata qu'il avait reçu six ou sept blessures à la figure et à la tête; le sang coulait abondamment. Le blessé fut transporté à l'hôpital et là on s'aperçut qu'il souffrait de plusieurs contusions sur tout le corps et qu'il avait l'épaule droite démise.

Taillefer avait vu venir les pompiers, mais il n'avait pas été assez prompt pour les éviter à temps.

Le fourgon pesait 4,700 livres et nul doute que l'agent aurait été écrasé à mort si le capitaine Presseau, qui conduisait le véhicule, n'avait pas réussi à arrêter ses chevaux dans leur course furibonde.

L'alarme avait été sonnée par un farceur idiot au coin des rues St-Alexandre et Lagauchetière.

Aujourd'hui le blessé se porte relativement bien.

LA REVOLUTION AU MEXIQUE

LE GENERAL MADERO N'EST PAS BLESSE. — IL ORGANISE ET FORTIFIE SA DEFENSE. — LES RESULTATS DU COMBAT DE DIMANCHE.

San Antonio, Texas, 29. — Francesco I. Madero, le chef des révolutionnaires Mexicains, est, contrairement aux rumeurs qui le disaient blessé et en déroute, parfaitement sain et sauf et il concentre ses forces dans le district Laguna, près de Yerdo et de Parral.

C'est une contrée très fertile, dominée par des montagnes.

Chihuahua, 29. — Les troupes du gouvernement sont retournées à Chihuahua après l'engagement de dimanche. On attend des renforts de deux mille hommes avant que le gouvernement se décide à rouvrir le chemin de fer Mexicain and North Western.

On dit que les rebelles ont aussi reçu des renforts. Ils sont maintenant au nombre de 1000 et occupent des positions fortifiées à différents points. On s'attend à des engagements sérieux.

Sept insurgés ont été tués.

Du côté des réguliers, il y a eu un mort et sept blessés au cours du combat qui a duré trois heures.

L'INSTITUT CANADIEN D'OTTAWA

Les membres manqueraient d'esprit d'initiative et leur seul but ne serait que de toucher l'allocation du gouvernement

Ottawa, 29. — Chaque année, l'Institut Canadien donne un souper aux huîtres à ses membres et à leurs amis. La semaine dernière, le souper traditionnel a eu lieu, et comme d'habitude, il y a eu force discours. Parmi les orateurs de la soirée, on a remarqué particulièrement M. J. U. Vincent, l'âme dirigeante du Monument National. M. Vincent a exprimé son regret de constater que les membres de l'Institut Canadien manquent absolument d'esprit d'initiative. Leur seul but semble être de toucher l'allocation du gouvernement coûte que coûte. C'est là une organisation littéraire fort douteuse, où on ne fait pas de littérature, mais où on ne fait que du billard et du jeu de "pitro". Ceux qui font partie de l'Institut, — pas tous heureusement — sont plus au fait des règles du foot-ball que des règles de la grammaire. C'est du moins l'opinion de M. Vincent qui observe les choses de près.

M. Séguin, président de l'Institut, a jugé plus prudent de ne pas faire de réplique aux observations de M. Vincent, de crainte de s'exposer à recevoir des tuiles sur la tête. Il s'est donc limité à sourire, afin de n'avoir pas à rire jaune.

On se demande à Ottawa si l'Institut Canadien ne devrait pas s'efforcer de sortir de l'ornière d'insignifiance littéraire où il a fatalement glissé depuis quelques années. Il y a à l'Institut des gens de mérite, des esprits littéraires, mais c'est le petit nombre, puis on semble admettre aujourd'hui que l'Institut n'existe que pour les joueurs de cartes et les joueurs de billard. C'est fort malheureux et chacun le déplore amèrement.

Coups de rasoir à la gorge

UNE FEMME BLESSEE PAR SON PENSIONNAIRE, LA NUIT DERNIERE.

A la suite d'une querelle, la nuit dernière, dans une maison portant le No 20 de la petite r. Saint-Antoine, une femme du nom de Nellie Irwin a reçu deux larges entailles de rasoir à la gorge. L'assaillant logeait chez elle; au poste où il a été écroué il a donné son nom John Hanrahan.

Les agents Saint-Pierre et Harvey étaient de service dans la rue Craig lorsqu'ils entendirent une femme criant: "Police!" au meurtre!" Ils se dirigèrent dans la direction d'où venait la voix et là ils furent amenés par une femme à la maison de la petite rue Saint-Antoine.

En entrant, ils constatèrent que les murs et les planchers étaient teintés de sang. Dans une chambre il trouvèrent la victime inanimée baignant dans son sang, sur le parquet. Hanrahan, complètement ivre, dormait dans une autre pièce du logis.

La blessée fut admise d'urgence à l'hôpital Général, pendant que le meurtrier prenait le chemin du dépôt.

Une femme du nom de Mary McMullan, qui habite avec Mme Irwin, a aussi reçu de douloureuses blessures aux mains en voulant défendre son amie; elle dut aller se faire panser à l'hôpital.

Plusieurs personnes habitent dans cette maison de la rue Saint-Antoine, mais todtes se montrent très réticentes au sujet du drame de la nuit dernière.

L'accusé Hanrahan était commissionnaire pour la Compagnie de télégraphe du Pacifique Canadien. Au poste, il a déclaré n'avoir eu aucune raison pour blesser sa maîtresse de pension; il était ivre et sa mémoire n'est pas très fidèle.

L'état de la blessée aujourd'hui est des plus satisfaisants; on ne prévoit aucun dénouement fatal.

A propos de chanteurs

J'ai reçu hier matin de M. Jean Brunet, — que je n'ai pas l'honneur de connaître, — une lettre qui m'a fait bien plaisir. "Le Devoir" la publiait le même jour sous la rubrique de "Tribune libre".

M. Brunet s'intéresse à la réussite de la compagnie d'Opéra, i laime le beau et la justice, ce dont je le félicite.

Aux remarques qu'il a faites relativement à la récente interprétation de "Lakmé", je n'ai rien à ajouter. Elles sont parfaitement justes.

Quant à celles qui laissent entendre que le ténor Deru est "relégué dans l'ombre" pour les concerts du samedi l'après-midi, de même que d'autres artistes français ont u à jouer tous les dant en ignore la véritable cause.

La voici: Comme, jusqu'ici, les artistes français ont eu à faire tous les samedis soirs, il eût été difficile et fatigant pour eux de chanter l'après-midi lorsqu'on avait dû répéter l'opéra le matin.

Ainsi, M. Jeannotte n'a eu nullement l'intention de mécontenter les Canadiens-Français. Ce qui m'aurait d'ailleurs profondément étonné. M. Jeannotte a voulu ménager ses artistes, ce dont nous devons lui savoir gré.

Un artiste de la troupe d'Opéra m'a adressé une lettre qui m'a touché. Il est jeune, il débute et sa voix est presque éteinte déjà. En revanche, son jeu scénique est remarquable. Quel est le professeur assez ignorant qui a conseillé à ce jeune homme de se livrer à l'Opéra, au lieu de se livrer à la Comédie ou la tragédie?

—C'est un criminel. Je n'ajoute rien de plus.

PAUL-G. OUIMET.

"La Bohême" au "Majesty"

Une mansarde misérablement chauffée par un feu de cheminée que deux bohêmes alimentent avec des morceaux de papier; les murs sont recouverts d'une pa re tapisserie, dont les lambeaux pendent à plusieurs endroits. Par ces échancrures apparait le mur en brique rouge; dans l'appartement, une vieille table, un vieux grabat, quelques vieilles couvertures, deux vieux chandeliers, un antique guéridon, une vieille fenêtre.

Au milieu de cet appartement tout râpé deux jeunes hommes jasent gaiement.

Ils se frottent les mains car ils ont froid, mais ils sourient car la vie est belle malgré tout.

Rodolphe écrit, Marcel peint.

Comme un coup de vent Colline et Schaunard entrent. Ils apportent du pain, du fromage et du vin. On fait bombance puis on sort.

Rodolphe reste seul et accorde sa lyre. L'inspiration ne vient pas. Une main frappe à la porte. Rodolphe tressaille, va ouvrir. C'est Mimi. Une brise a éteint sa chandelle. Confuse elle demande de la lumière au jeune poète. Celui-ci lui en donne. Mais la brise souffle de nouveau et la flamme meurt. Un rayon de lune perce la fenêtre et bleuit l'appartement.. Rodolphe dit à Mimi qu'il est poète; Mimi dit à Rodolphe qu'elle est bordeuse. Une étincelle s'allume dans leurs coeurs: celle de l'affection. Et les deux amoureux vont se promener sur une place publique, où scintillent des lanternes vénitiennes.

Le peuple est en liesse; c'est la veille de Noël. Les enfants s'amusent avec les jouets qu'on leur achète. On chante, on rit. Musette vient faire de l'oeil à Marcel. On se paye un petit souper auquel prennent part Rodolphe et Mimi arrivées bras dessus, bras dessous.

Puis la misère encore. C'est l'hiver aux portes de Paris. Partout de la neige; sur les branches, sur les toits, sur le sol, sur les deux soldats accroupis auprès d'un poêlon dont la flamme achève.

Mimi apparait, grelottante, pâle et défaite. Elle tousse, tousse encore, tousse douloureusement. La phtisie accomplit son oeuvre. La jalousie sépare un moment les amoureux.

Les bohêmes oublient vite. De nouveaux réunis, ils dansent et s'amusent à qui mieux mieux. La joie règne dans la vieille mansarde, aux vieux murs aux vieux meubles. Musette parait et annonce une mauvaise nouvelle: Mimi est en bas et a peine à se soutenir. On se porte vers elle; elle monte et tombe sur le vieux grabat. Il lui faut un cordial. Hélas! pas d'argent pour en acheter. Colline, va vendre son manteau et dans l'intervalle Musette apporte un joli manchon à Mimi. Mimi sourit d'un sourire navrant. Colline revient. C'est trop tard. Et pendant que Rodolphe étend un voile devant la fenêtre pour adoucir la lumière, les yeux de Mimi se voilent pour toujours.

Voilà l'histoire de "La Bohême", si jolie rendue hier soir au "Majesty".

Ajoutez à cela une musique délicieuse, une Mimi (Mlle Frances Alda), à la voix chaude et sympathique; un Rodolphe, (Signor Ugo Colombini), au tempérament très intense et au jeu scénique consommé; un Marcel (Signor G. Pimazzoni), qu'on voudrait toujours entendre, un Colline, (F. Autori), un Schaunard, (M. Hugh Allan) et une Musette Mlle C. Héliane), vraiment dignes de louanges, un orchestre magnifique dirigé par un maëstro impeccable, et vous aurez alors une petite idée de l'agréable soirée qu'on passe dans l'admiration d'un chef d'oeuvre.

PAUL-G. OUIMET.

Euchre

Une grande partie de euchre au profit des pauvres de la paroisse de Saint-Eusèbe, organisée par la Saint-Vincent-de-Paul aura lieu jeudi le 1er décembre à 8 heures, dans le soubassement de l'église. Billets, 50 cents. En vente chez M. L. Archambault, 616 Fullum.

Géologue japonais à Ottawa

Ottawa, 29. — M. Inoyne, un officier de la Commission géologique du Japon, est en ce moment à Ottawa. Il est venu en ce pays dans le but de recueillir des connaissances qu'il pourrait mettre à profit pour son pays. Il est allé voir le Dr Brock, directeur de la Commission zoologique à Ottawa, qui lui a donné une foule de renseignements sur les richesses géologiques de ce pays. Le Dr Brock a expliqué qu'il y avait en ce pays des choses inouïes en fait de minéraux, et il a persuadé le visiteur japonais de séjourner en cette ville, afin de se renseigner sur une foule de choses que lui — le Dr Brock — ne possède pas au point de vue des connaissances, mais qui pourraient être très précieuses pour un Japonais.

Recherché par la police

UN HOMME, QUI SE DISAIT MILLIONNAIRE, PASSAIT DE FAUX CHEQUES.

Toronto, 29. — Se disant héritier de propriétés situées en Angleterre, et évaluées à deux millions, William Butt, qui est en prison pour avoir donné des chèques sans valeur à la compagnie Holt-Renfrew, a accumulé les chèques de cette nature. Depuis son arrestation, il y a un grand nombre de personnes qui se plaignent d'avoir été filoutées de la même manière.

La police de Hamilton le recherche pour trois accusations de filouterie, et l'agent Wilkeshire, de la police à cheval, arrive de Battleford, Sask., pour ramener Butt à Régina, où il s'est approprié une somme de $3,000, étant au service de la municipalité.

Trouvé mort dans son lit

Ottawa, 29. — Thomas Barney, un ouvrier, a été trouvé mort dans son lit hier matin. Le malheureux, qui pensionnait dans la rue Wellington, avait été employé de la corporation municipale d'Ottawa depuis quelques semaines.

L'embellissement

Le samedi soir 3 décembre, à 8 h. 30, M. Charles W. Elliott, ancien président de l'Université d'Harvard et président de la Commission des Parcs de Boston, donnera, au Collège Royal-Victoria, une conférence sur le système des parcs métropolitains de la ville américaine.

La scarlatine à Brandon

Brandon, Man., 29.— La scarlatine sévit ici avec une violence telle que toutes les écoles publiques ont été fermées hier matin, et que les classes seront suspendues pendant une semaine. Même les écoles du dimanche étaient fermées avant-hier. Si le nombre des cas ne diminue pas, les écoles resteront fermées jusqu'après la Noël.

Courrier de Québec

Québec, 29.

ACCIDENT FATAL.

Avant-hier après-midi, un nommé Médéric Déry, a été rué par un cheval. Le coup ne paraissait pas avoir été très fort, car l'homme continua son travail, mais hier matin, il fut pris de douleurs internes et il succomba après avoir enduré d'horribles souffrances.

UNE BELLE CEREMONIE.

Hier matin a eu lieu aux Chûtes Etchemin la bénédiction et l'inauguration d'une chaussée appartenant à la Compagnie Dorchester, qui se propose d'entrer à Québec et de faire concurence au fameux "Merger".

Des discours ont été prononcés par M. l'abbé J.-A.-N. Gouin, curé de Saint-Henri, qui présidait à la cérémonie, MM. Godfroy Grégoire, président de la Compagnie, Joachim Fortin, gérant, l'abbé Léon Délisle de Saint-Anselme, M. J.-G. Scott, ancien gérant du Quebec et Lac Saint-Jean.

Après la cérémonie un magnifique dîner a été donné aux journalistes, par le directeur de la Compagnie.

EST-CE LUI ?—

Une dépêche de Matane annonce qu'un homme répondant au signalement du fameux fugitif, Camille Landry, a été vu plusieurs fois dans les environs. Le chef McCarthy est parti accompagné du détective Denis pour se rendre sur les lieux.

LA CLOTURE DE LA NAVIGATION

On a commencé hier l'enlèvement des bouées sur le fleuve Saint-Laurent. C'est à peu près une dizaine de jours plus tard qu'à l'ordinaire.

Une lettre de M. John Roberts

M. John Roberts, le secrétaire de la Dominion Alliance nous a transmis la copie d'une longue lettre qu'il a adressée, pour publication, aux principaux journaux de cette ville. Il y parle de l'incident dont il fut le sujet, vendredi après-midi et à la séance de la commission des Licences.

M. Roberts prétend que la Commission des Licences n'étant pas un tribunal proprement dit, il a les mêmes droits, à ses séances, que n'importe lequel des membres du barreau. S'il y a un siège de libre, il a le droit de le retenir tout comme les disciples de hémis. Il reproche à MM. Perron et St-Julien de n'avoir pas agi poliment dans les circonstances et de l'avoir humilié devant leurs clients.

"D'après l'article 13 de la loi des licences, dit-il, tout représentant d'une société intéressée a ce que les licences soient accordées d'une façon convenable, assiste aux séances de la Commission avec les mêmes droits que ceux qui représentent l'association des débitants de liqueurs, c'est-à-dire les avocats.

"Les menaces qui m'ont été faites dans l'enceinte même du prétoire prouvent l'animosité que nourrissent contre moi les débitants de liqueurs et tous leurs affidés, et donnent un soupcon de véracité aux menaces écrites qu'on me fait depuis quelque temps.

Mais je n'aurai pas plus peur des premières que des deuxièmes, et je continuerai l'oeuvre que j'ai commencée."

"Demain j'irai à la séance de la Commission, et si le même siège que j'occupais l'autre jour est libre je l'occuperai et prendrai les moyens de me protéger et de ne pas subir de molestation."

Commission des Chemins de Fer

Otawa, 28. — Jeudi de cette semaine la Commission des chemins de fer se rendra à Montréal pour entendre des causes importantes. Il y a entre autres une demande du Grand-Tronc, qui veut exproprier l'ancien cimetière où sont enterrés les Irlandais victimes de l'épidémie de typhus. Les Irlandais vont combattre ce projet.

La charcuterie israélite

Mtre Pélissier a pris un "mandamus" pour contraindre l'administration municipale à délivrer un certificat de marché à un nommé Cohen, faisant affaire à la charcuterie israélite, sise 570-574 rue Saint-Dominique. Il allègue qu'il n'y a pas d'autre établissement de ce genre dans un rayon de cinq cents mètres.

Accusateur accusé

Une jeune femme du nom de Annie S. traduite hier matin sous l'inculpation d'avoir volé $100 sur la personne de George Joslyn, a porté plainte contre son accusateur, prétendant qu'il lui avait fait prendre de la cocaine. Il a nié la prévention. Tous deux ont été remis en liberté provisoire en attendant le procès qui est fixé à huitaine.

La Sainte-Catherine

ELLE EST JOYEUSEMENT FETEE AU COLLEGE SAINT-DENIS.

St-Denis-sur-Richelieu, 29. — A l'occasion du 25 novembre, fête de Sainte-Catherine, une charmante soirée, organisée par le Comité de jeux, a eu lieu au Collège. Il y eut chant, discours, musique et déclamation. Puis, pour couronner la fête, on mangea de la délicieuse "tire" canadienne.

Professeurs et élèves se sont beaucoup amusés.

Formidable explosion dans une mine

CINQ HOMMES SONT VOLATILISES ET NEUF AUTRES ENTERRES VIVANTS.

Durant, Okla, 29. — Cinq hommes ont été littéralement volatilisés et neuf autres enterrés vivants par une terrible explosion de gaz dans la mine de la Compagnie Choctaw Asphalt, à Jumbo, près d'Autlers, aujourd'hui. On ne connait pas la cause de l'accident.

Tempêtes sur les lacs

Chicago, 28. — Le capitaine Edward Johnson et trois hommes d'équipages du remorqueur "Mary" sont arrivés ici, épuisés, après avoir passé six heures dans leur canot de sauvetage, au milieu d'une tempête affreuse qui a provoqué une voie d'eau dans le remorqueur et l'a coulé.

Victimes du feu

Ottawa, 28. — Le feu s'est déclaré la nuit dernière chez M. Cathral, du chemin de Richmond, et a détruit la maison. Au cours de l'incendie, Cathral et sa soeur ont été si grièvement brûlés qu'on croit qu'ils mourront de leurs blessures.

Un Nouveau Nom

Je désire un nom nouveau et approprié pour une nouvelle place d'été située au point le plus délicieux de la rive du lac Saint-Louis.

A celui qui suggèrera le nom ratifié par le choix populaire nous donnerons un beau terrain gratuit. Le second prix sera $25.00 en argent.

Conditions du concours :

Le nom ne doit pas contenir plus de neuf lettres et doit être strictement approprié. (C'est un pittoresque endroit bien connu de tous les automobilistes).

Tous les noms reçus seront publiés jeudi, vendredi et samedi les 1, 2 et 3 décembre et le nom le plus populaire sera annoncé lundi le 5 décembre.

Ottrell

517 STE-CATHERINE Ouest.

Bureau Ouvert le Soir. - Up. 2990.

Nom suggéré .....

Nom du concurrent .....

Adresse .....

LE NATIONALISTE

¶ Le plus répandu et le mieux renseigné des journaux du dimanche.

¶ C'est l'adversaire du tripotage, des pots-de-vin, des vendeurs de promotions.

¶ C'est le meilleur médium d'annonces.

¶ C'est le défenseur hardi des classes ouvrières, des pauvres, des exploités.

¶ Il donne une critique sévère mais juste de nos administrations fédérale, provinciale et municipale.

¶ C'est le journal des sportsmen le dimanche.

☞ Abonnez-vous et Annoncez dans le "Nationaliste". ☜

BUREAU : 71A RUE SAINT-JACQUES. — Tél. Main 7460.

Sonneurs de fausses alarmes

LA POLICE EST DECIDEE DE DEBARRASSER LA VILLE DE CES DANGEREUX MANIAQUES.

La police croit avoir mis la main sur une bande de jeunes gens qui s'amusent à sonner de fausses alarmes aux avertisseurs des pompiers sans se soucier des vies qu'ils exposent.

Un garçonnet de 12 ans du nom d'Edmond Anglais, arrêté pour avoir volé du vieux fer au Grand Tronc, a raconté au poste où il a été écroué, qu'il faisait partie de la bande en question et il a fourni les noms et adresses de ses complices; des mandats ont été émis contre eux.

La police est bien décidée de faire punir très sévèrement ceux qui se livrent à un jeu aussi dangereux.

Hier soir encore, un idiot qui malheureusement n'a pu être pincé, a appelé les pompiers aux coins des rues Saint-Alexandre et Lagauchetière et un agent de police, comme on le verra ailleurs, a failli se faire tuer par un fourgon.

Il est temps de nous débarrasser de ces dangereux maniaques.

Écho de la fameuse affaire Chadwick

Détroit, Mich., 29 — M. A. B. Spear, autrefois caissier de la banque Nationale d'Oberlin, volée au montant de $300,000 par Cassie Chadwick, est mort, ici, hier soir.

Il n'y a pas plus qu'un an, M. Spear sortait du pénitencier de Columbus, après y avoir purgé une sentence de 7 ans pour avoir participé à la gigantesque fraude Chadwick. Aussitôt remis en liberté il fut employé pour la compagnie de téléphone de l'état du Michigan.

Il était encore à l'emploi de cette compagnie au moment de sa mort.

L'Harmonie Concordia

Dans l'énumération des membres de l'harmonie Concordia, ces jours derniers, un de nos correspondants a négligé de donner le nom du trésorier, M. Rodrigue Gauthier.

La Vie Sportive

Hackenschmidt vainqueur

IL TOMBE LE DR ROLLER DEUX FOIS DE SUITE EN 47 MINUTES ET EN 19 MINUTES.

Le Dr B. F. Roller, le principal adversaire de Frank Gotch, aux Etats-Unis, a fait une belle défense, hier soir, contre le Lion Russe, mais l'expérience, la pesanteur et ,a force phénoménale de ce dernier le firent triompher de son adversaire, la première fois en 47 minutes, et la seconde en 14 minutes.

Bien que l'assistance fut moins considérable que lors de la rencontre Hackenschmidt-Deriaz, il y avait au bas mot quatre mille personnes, hier soir dans l'enceinte du Parc Sohmer.

Hackenschmidt obtint la première chute au moyen de l'un de ses meilleures procédé, celui de l'endurance. Après trente minutes de combat, Roller commençait à faiblir visiblement, bien que qu'opposant une belle résistance à son antagoniste.

Ce fut à ce moment de la lutte que le Lion Russe redoubla ses efforts attaquant avec force et rapidité. Quand Roller parvenait à surpasser, Hack le ramenait bientôt sous lui et recommençait ses habituelles pesées sur la nuque.

Le jeu du letteur américain, à l'offensive était à peu près nul, c'est-à-dire qu'il ne pouvait rien faire contre la force extraordinaire de son adversaire. Sur la défensive, son travail de jambes lui valut plusieurs fois de retarder la défaite, surtout pendant la première reprise. La foule l'applaudit beaucoup pour sa belle résistance.

Hackenschmidt obtint la deuxième presque par pure chance. Roller s'était porté à l'attaque et avait d'abord amené le russe au tapis, cherchant ensuite à porté une prise, quand, par un faux mouvement, il tomba presque dans les mains de son adversaire qui, prompt comme l'éclair, saisit l'occasion aux cheveux... et Roller par le bras et l'amena au tapis — pas l'occasion, mais Roller — et obtint ainsi la décision de l'arbitre.

Hackenschmidt était en bien meilleure forme que lors de sa dernière lutte avec le champion suisse. Il n'a cependant pas encore retrouvé sa belle forme de ses anciens jours et l'on sent que la lutte le fatigue beaucoup plus maintenant. Hier soir, il était apparent qu'après avoir lutté pendant une demie-heure, Hack était lassé et n'appliquai plus ses prises avec autant de vitesse et d'habileté.

A la première reprise, les deux adversaires luttèrent au moins dix minutes debout, puis Hack amena le lutteur américain sur le tapis.

La vivacité de ce dernier lui aida à se tirer de prises dangereuses, à plusieurs reprises, mais après trois-quarts d'heure de combat âpre et rude, il dut ployer l'échine — si l'on peut dire — devant la force du Lion Russe.

La 2ième reprise fut plus courte.

Les deux hommes s'attaquèrent, à 10 heures 40, avec la même rapidité qu'au début du match. Hackenschmidt manque un plongeon aux jambes, les adversaires s'excitent par quelques taloches sur le bout du nez ...

[line printed upside down: "ches sur le bout du nez et puis face à"] face.

A la suite d'une feinte, Roller va au tapis puis se relève aussitôt.

Par une double prise de jambes il projette Hackenschmidt au tapis, se met sur lui, essaie en vain une prise d'orteils. Hackenschmidt semble se reposer un peu, puis avec une rapidité foudroyante se retourne et remporte de nouveau la victoire en plaquant l'Américain sur les deux épaules par un bras roulé à l'américaine.

. Temps : 14 ½.

Maurice Deriaz, qui était parmi les spectateurs de cette splendide lutte, nous a déclaré qu'il aimerait beaucoup à mesurer ses forces contre celles du Dr Roller. Il a suivi avec un très vif intérêt les péripéties du match et pense qu'il aurait de très-sérieuses chances contre l'Américain.

Deriaz a beaucoup pratiqué la lutte libre depuis son arrivée parmi nous ; il a tombé à Buffalo, jeudi dernier ,un rude gaillard des Etats-Unis, Arndt.

Mercredi prochain, Maurice Deriaz rencontrera le géant polonais Zbysco dans un match deux dans trois à finir. Cela nous promet des émotions !

Richard et Barrette en vinrent aux prises, hier soir, dans les préliminaires. Le premier de ces deux lutteurs a paru un peu plus expérimenté que le second mais Barrette semblait plus vigoureux. Les deux adversaires firent preuve de beaucoup d'ardeur et d'habileté. Aucun d'eux, néanmoins, ne put faire pencher la balance de son côté, après trois reprises de dix minutes.

Puis George Spartos, et Antime Mahomet se firent face ; Mahomet tomba Spartos par une double prise d'épaules en quatre minutes. Son adversaire prit sa revanche en une minute.

kuff et Winters McDonald. Hokuff, qui

On vit ensuite aux prises Bill Hoest de Melville, Oowa, est un grand gaillard fort bien découplé et qui est appelé à faire parler de lui un jour, peut-être à l'égal de Gotch, son compatriote ; par un hammerlock il triomune minute. On lui opposa ensuite pha aisement de Winters McDonald en plus de succès. Par un half-Nelson, Hol'Irlandais Rory O'Wore qui n'eut pas kuff le plaqua rapidement sur les deux épaules. L'Irlandais réclama alors auprès de l'arbitre M. J. B. Bourque, demandant à ce qu'on lui accordât une eevanche au genre irlandais. Hokuff revint donc dans l'arène et quelques minutes après il parvenait à vaincre de nouveau son adversaire en lui passant un solide hammerlock.

Les champions de boxe

La récente victoire d'Owen Moran, eur "Battling" Nelson met en danger le titre que possède Al. olgast, celui de champion des poids légers.

A ce propos, nous donnons à nos lecteurs les noms des champion de boxe des diverses classes:

Poids bantam, 116 livres: Jimmy Walsh, de Boston.

Poids-plume, 122 livres: Abe Attell, de San-Francisco.

Poids légers, 133 livres: Al Wolgast, de Cadillac, Michigan.

Poids welter, 145 livres: Dixie Kid, de Fulton, Mo.

Poids moyens: Pas de détenteurs.

Poids lourds: Jack Johnson, de Galveston, Texas.

Soirée athlétique

A PROPOS DE L'INAUGURATION DU GYMNASE DES ARTISANS-CANADIENS-FRANÇAIS.

La succursale Ludger Gravel, des Artisans Canadiens-Français, donnera jeudi, le 15 décembre prochain, une grande soirée athlétique, à l'occasion de l'ouverture de son gymnase situé au No 749 rue Saint-Denis.

Le programme comprend de la lutte, de la boxr, de l'escrime, chant, musique et comédie. C'est dire que les nombreux assistants seront servis à souhaits.

Le nombre de sièges est limité, et ceux qui veulent assister à cette soirée, devront immédiatement s'adresser au secrétaire, M. J. A. Nantel, 26 Place Jacques-Cartier, Tél. M. 512, ou le soir, Saint-Louis, 282.

Les Quilles

VICTOIRES DES ROYAL CANADIENS ET DE L'EQUIPE LA "PATRIE".

Les Royal Canadien ont vaincu, mais par dix points seulement, l'équipe Ste-Catherine, hier soir, à la Salle Lahaise. Les Ste-Catherine garderent l'avantage jusqu'à la fin de la joute, alors qu'ils furent devancé par leurs adversaires.

Pat Morin fut le héros de la soirée avec trois belles séries — dont l'une de 215 — pour un total de 567. Les deux clubs ont frisé de près la marque de 3000.

STE-CATHERINE

Marquette	157	133	141	425
Gagné	164	202	190	556
Côté	150	157	170	477
Morin	184	168	216	567
Mercier	166	165	157	488
Raymond	167	124	174	465
				2978

ROYAL CANADIEN

Laroche	183	164	139	486
Brisebois	197	162	128	487
Madgin	160	167	105	432
Brunet	190	159	183	532
Mallette	173	162	169	501
Bougie	179	193	175	547
				2988

Majorité pour le Royal Canadien : 10 points.

A la salle Bougie, l'équipe de "La Patrie" a causé une surprise aux Richmond en les battant par 13 points. Résultats :

"LA PATRIE"

Dupuy	128	141	167	436
Hathieu	153	167	128	388
Davignon	148	113	127	388
Chartier	141	149	128	418
Sauvageau	140	146	126	412
Léveillé	192	163	144	499
				2539

RICHMOND

McLeod	162	119	162	443
Collin	125	105	124	354
Bélanger	142	181	112	435
Cloutier	176	155	138	469
Charron	135	120	130	405
Guirod	141	124	155	420
				2526

Majorité pour "La Patrie": 13.

Sur le Circuit de Jacksonville

BOB R. GAGNE L'EPREUVE PRINCIPALE, HIER APRES-MIDI

Jacksonville, 29 novembre. — L'épreuve principale de la journée a été gagnée hier après-midi, par Bob R., qui pilotait Butwell.

Sommaire:

1ère course, 5 1-2 furlongs. — 1, The Whip, 112, Goose, 3 à 1 ; 2, Spin, 107, Bell, 2 à 1 ; 3, Billy Barnes, 110, Sweeney, 7 à 1. Temps, 1.09 2-5. Ruby Knight, Van See, Lydia Lee, Bessie Reinear, Sam Matthews, Rake, Brass Buttons, Trait, Cardiff, Agnier et Aviator ont aussi couru.

2ème course, 5 furlongs. — 1, Husky Lad, 107, Goose, 10 à 1 ; 2, Darling, 110, Walsh, 2 à 1 ; 3, Monte Fox, Butwell, 6 à 5. Temps, 1.02. Aldivia, Thrifty, Zoola, Gavetta, Startler, Fort Worth, Morning Song et King Pin ont aussi couru.

3ème course, 7 furlongs. — 1, Ozana, 109, Musgrave, 2 à 1 ; 2, Great Heavens, 112 ; Obert, 3, Van Den, 109, Goose, 7 à 10. Temps, 1.28 3-5. King Cobalt et Ragman ont aussi couru.

4ème course, 1 1-16 mille. — 1, Bob R, 104, Butwell, 3 à 10 ; 2, Compton, 100, Killingsworth ; 3, Captain Swanson, 107, Goldstein. Temps, 1.48. Sandrian et Huck ont aussi couru.

5ème course, 5 1-2 furlong. — 1, Ben Double, 106, Obert, 1 à 2 ; 2, Flying Squirrel, 106, Bell, 2 à 5 ; 3, Bat Masterson, 111, Goose, 1 à 3. Temps, 1.07 1-5. Golconda et Hudas Sister ont aussi couru.

6ème course, 1 mille, 70 verges.—1, Font, 111, Obert ; 2, Descomnets, 111, Musgrave ; 3, Wander, 111, Gross. Temps, 1.46. Oberon, Sigo, Colonel, Ashmeade, Ellabnette et Limpet ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mardi après-midi:

1ère codrse, 6 furlongs. — Eastern Star, 98, Earl Senff, Detect, V, Powers, 103, Lady Ormicant, Splinters, Idleweiss, Naughty Lad, 109.

2ème course, 1 mille, 70 verges.—Hibernica, 105, Hanbridge, Kempton, Park, 105, Austin Sturtevant, Woolspun, Billy Pullman, Allonby, 106.

3ème course, 7 furlongs. — Garneau, Aldrian, 93, John Reardon, Rosseaux, 105, Boca Grande, 108, Lady Esther, Wise Mason, 113, Live Wire, Hoffman, 116.

4ème course, 1 mille, 70 verges. —Radium Star, 94, Ten Paces, 101, Spindle Christina, 105, Minot, Beau Brummel, Summer Night, 106, Tom Shaw, 109.

5ème coursei 6 furlongs. — Wood Casta, 96, Amoretta, 97, Eve White, 103; King Avondale, 105, John A. Munro, 107, All Red, 108, Alfred The Great, 111.

6ème course, 1 3-16 mille. — Golconda, Hazel Thorpe, 104, Elfair Banbury, Dixie Knight, 107, Minnie Algol, St. Joseph, 111. ...

De tout un peu

—La "Presse" n'avait pas besoin de crier à l'arbitre compétent, la semaine dernière, demandant pratiquement le remplacement de M. Raphaël Ouimet, de la "Patrie", puisque c'est l'un de ses rédacteurs qui a été arbitre hier soir. C'est avec de semblables bêtises que des journaux comme les deux commères tuent le sport dans notre ville.

—L'A.A.A. du C. n'a pas osé toucher aux prérogatives des joueurs qui sont affiliés à la N.L.U., lors de sa dernière réunion.

—Le jockey club de l'Ontario a augmenté de $20,000 à $200,000 son capital-actions. Tiens, tiens, malgré le bill Miller.

—Les champions amateurs de crosse du Canada, les Eaton, ont été banquettés, hier, et on a offert à chacun une superbe bague, en souvenir de leurs exploits.

—Le club de quilles Add Spares, de Winnipeg, enverra ses représentants au grand tournoi de Saint-Louis.

Les Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui se servent des Pianos Pratte depuis une vingtaine d'années, en ont commandé quatre nouveaux, dernièrement, pour la Maison-Mère, à Hochelaga, Longueuil, et Windsor, Ont.

Pénible retour

UN MARI EST ENLEVE A SA FEMME, EN REVENANT DE SON VOYAGE DE NOCES.

Saint-Jean, N. B., 29. — Un pénible accident est arrivé au milieu de la Baie de Fundy, hier matin, alors que Robert Tupper, de Round Hill, qui revenait avec sa femme de son voyage de noces, a été jeté par-dessus bord par une vague.

L'accident s'est produit à bord du "Yarmouth" qui naviguait dans des eaux très fortes, soulevées par un gros vent nord-est.

Un nommé Harold Warner, de Digby, a été jeté par terre, sur le pont, par la vague, et a eu l'épaule brisée.

Le capitaine a fait arrêter le navire mais on n'a pas vu le corps de l'infortuné.

La mer était trop forte pour mettre une chaloupe à l'eau.

Une sortie précipitée au cours de la nuit

Toronto, 29. — Au milieu de la nuit dernière le feu s'est déclaré dans une maison de pension, tenue par madame L. Morden, 39 rue Pembrooke. Les pensionnaires, hommes et femmes, au nombre d'une quinzaine, durent évacuer l'habitation d'une façon précipitée et en costume de nuit. Une fournaise surchauffée fut cause de l'incendie.

Les pompiers de la ville eurent vite fait de maîtriser l'incendie.

Les dommages ne sont que d'à-peu près $400.00. La maison était la propriété de M. Max. Wolff, d'Ottawa.

On pille un Chinois

Ching King, un des fils du ciel s'est plaint à la Sûreté que sa buanderie avait été visitée par des cambrioleurs ; son tiroir-caisse a, paraît-il été soulagé d'un fort montant.

La police informe.

Les revenus de l'Intérieur aux Etats-Unis

Washington, 29. — Les compagnies américaines que l'on qualifie de Corporations des Etats-Unis ont fini, mais non sans avoir combattu avec la plus grande énergie, par consentir à payer les taxes que l'Etat leur réclamait.

Dans son rapport le commissaire de l'Intérieur annonce que des quatre cent mille compagnies, 262,490 étaient sujettes à payer leur impôt.

Voici quelques chiffres intéressants à ce sujet.

Au cours des douze mois de l'année fiscale terminée le 30 juin, 163,000,000 gallons de spiritueux ont été vendus, d'après les rapports du département du revenu, ce qui représente une augmentation de 30,000,000 de gallons sur l'année précédente.

Il s'est vendu 59,485,115 barils de liququrs fermentées, soit une augmentation de 3,000,000 de barils.

Il est entré, au bureau du revenu, 7,600,000,000 cigares, soit 160,000,000 de plus que l'année dernière, queurs fermentées, soit une augmentation, environ 1,000,000,000.

Tabacs sous toutes les dénominations: 402,000,000 de livres, soit 4,000,000 de livres de plus qu'en 1909.

Oléomargarine: 141,862,282 livres, — 50,000,000 de livres de plus que l'année précédente.

Les perceptions totales jusqu'au 1er octobre ont rapporté au trésor de l'Etat la somme de $26,872,270.

Les quatre Etats qui ont rapporté les plus forts montants de taxes au pays sont New-York, $3,755,833.38 ; Pennsylvanie, $3,244,923.89 ; Illinois, $2,111,865.57 ; Ohio, $1,500,127.10.

L'augmentation totale des revenus a été de $43,744,500 pour les Etats-Unis, provenant des taxes des diverses corporations.

On croit que les revenus de l'année courante seront encore supérieurs à ceux de l'année dernière.

Bénédiction d'une nouvelle chapelle

Sorel, 29. — La bénédiction de la nouvelle chapelle du collège Mont St-Bernard aura lieu le 13 décembre. Voici le programme de la fête.

A 9 heures, bénédiction de la nouvelle chapelle par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe ; Messe solennelle, chantée par M. le chanoine J. C. Bernard, curé de Sorel.

Sa Grandeur assistera au trône.

Le sermon de circonstance sera prononcé par le Rév. M. Dupré, de Saint-Hyacinthe. Pendant la messe, une collecte sera faite au profit de la chapelle. A 11 heures, présentation des hommages des élèves du Collège à S. G. Mgr l'évêque et à l'hon. M. Gouin, premier ministre. A 12.30, grand banquet.

Un ministre protestant se suicide

Port Elgin, Ont, 29.— Samedi soir, un révérend "clergyman", du nom de Conrad Bolender, s'est noyé en se précipitant dans la rivière, du haut de l'un des quais de cette ville. Des membres de sa famille et quelques amis alarmés avec raison, de sa disparition subite firent des recherches durant toute la journée de dimanche. Son corps fut finalement repêché dans le port, hier midi. Inutile de dire que le genre de mort du révérend fait le sujet de beaucoup de commentaires.Le défunt était âgé de 74 ans. Il avait été pendant longtemps pasteur de l'église Evangélistique de Port Elgin. Il n'exerçait toutefois plus son ministère depuis quelques années.

Mort d'un vieil excentrique

Kenora, Ont., 29. — John A. Flettcher, un riche excentrique, qui pendant plusieurs années transporta les malles de Sa Majesté de cette ville à Keewatin, a été trouvé mort, dimanche avant-midi, dans une maison retirée où il vivait en ermite. Il n'avait pas été à son travail depuis vendredi. Quand on enfonça la porte de son logis, on le trouva étendu, sans vie, sur le plancher. Il avait probablement succombé à une maladie de cœur. Des allumettes qu'il avait dans ses poches ont dû prendre feu après qu'il fut tombé mort sur le parquet. Son corps était à moitié calciné quand on l'a trouvé. Le défunt était âgé de 80 ans.

Vieillard vigoureux

Kingston, 29. — Le père du premier Roblin, James Roblin, du Lac aux Poissons, comté du Prince-Edouard, a célébré son 87ème anniversaire, il y a quelques jours. La semaine dernière il a fini d'éplucher quelque chose comme 350 minots de maïs, sa récolte de cette année. En une seule journée il en a épluché le contenu de 33 boites de dimensions assez grandes. Pour un homme de son âge. M. Roblin est encore solide gaillard.

Les Étudiants en Pharmacie

Une grande assemblée des Etudiants en pharmacie aura lieu mercredi soir, à six heures, à l'Université Laval. On y discutera des questions importantes et tous les étudiants en pharmacie sont priés de s'y rendre.

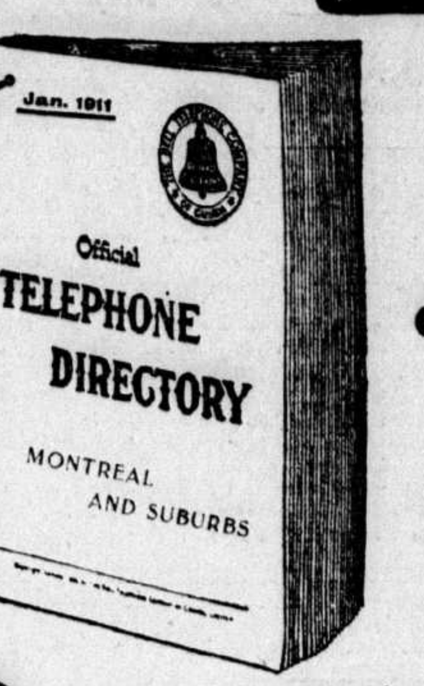

Le Guide d'affaires et le Registre Social

Contient les Entrees de 30,000 Telephones.

Consulté plus que 200,000 fois chaque jour.

VOTRE NOM EST-IL LÀ?

La Copie pour la distribution suivante s'imprime au commencement de Decembre.

Vos Ordres pour Additions ou Changements devront être places immediatement.

R. F. JONES, Gerant Local.

La Cie. de Telephone Bell du Canada

The Royal Line

CANADIAN NORTHERN

Les plus beaux et les plus rapides paquebots de la route canadienne.

SERVICE D'HIVER

DEPARTS DE NOEL D'HALIFAX

22 Nov. "Royal George", 7 décembre
3 déc., "Royal George", 14 décembre
17 déc., "Royal George", 28 décembre

Pour tout renseignement au sujet des taux et des cabines à réserver, s'adresser à n'importe quel AGENT DE LA COMPAGNIE ou à la CIE DE NAVIGATION DU CANADIEN NORD, Limitée.

MONTREAL: Edifices de la Banque Impériale (en haut, ou à 13 Boulevard St-Laurent.

TORONTO: Edifices de la Cie Canadien-Nord, rues King et Toronto.

HALIFAX: 123 rue Hollis.

CARTES D'AFFAIRES

INGENIEURS ET ARPENTEURS

CHOPIN & RINFRET, ingénieurs civils, arpenteurs fédéraux et provinciaux, 26 Rue S.-Jacques. Tél. main 3826

De GASPE BEAUBIEN

Ingénieur Conseil. Bâtisse Liverpool London & Globe, Montréal. Tél. Main 3814. 209-2.

AGENTS D'IMMEUBLES

ALEX. SCHACTER, agent d'immeubles, 158 Mitchison. Montréal. Propriétés à vendre et à acheter.Chances d'affaires. Prêts sur hypothèques, collections.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

ACHILLE DAVID, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell Main 929. Installe et répare lumières, moteurs, dynamos, téléphones, cloches, etc.

BUREAU D'INFORMATIONS GENERALES

Enquêtes privées et recherches de toutes sortes. D. Gilbert, 27 Christophe-Colomb. Midi à 2 heures, 6 heures à 8 heures p.m.

Une promenade à dos de poney

L'ANIMAL PREND LE MORS AUX DENTS ET UNE ENFANT EST TUEE.

Stroudsburg, Pa., 29.— La petite Lulu Nash est morte hier dans de bien pénibles circonstances. Sa mère l'avait attachée sur un joli poney et la petite se promenait ravie, lorsque le poney prit le mors aux dents. La pauvre enfant glissa en arrière de l'animal et comme certaines courroies la retenaient elle fut trainé sur une longueur d'un quart de mille, dans une route roccailleuse.

La mère, partie à la poursuite du poney emballé, retrouva son enfant la tête horriblement fracassée.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

ALLARD & ALLARD, AVOCATS.— Victor Allard, Gaston Allard. Chambre 30, 20 rue S.-Jacques, Montréal. Tél. Main: 7019. Bureau du soir: 764 Ontario Est.

BASTIEN, BERGERON, COUSINEAU & JASMIN, AVOCATS 76 rue S.-Jacques. Téléphone M. 2283. F. de S. Bastien, C.R., J. G. H. Bergeron, B.C.L., Phil. Cousineau, L.L.D. C.R. A. Jasmin, L.L.L.

BAKER, W.-A., AVOCAT, 58 rue Saint-Jacques, Montréal, Tél. Main 3540. Rés. 20 1ère Avenue, Viauville.

HURTEAU, J. A. — Avocat, 54 Notre-Dame Est. Bureau à Lachine, 396 S.-Joseph.

MARSAN, G.-A., AVOCAT, Chambres 48-49, 29 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Bell, Main 1997.

MEUNIER, L.-C., AVOCAT, 80 St Gabriel, en face du Champs de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821.

NOTAIRES

R.-H. BEAULIEU, L.L.L., NOTAIRE 97 r. S.-Jacques. Tél. Main, 6543. Résidence, coin Galt et Eadie, Ville S.-Paul. Argent à prêter sur hypothèques.

GIROUX, LUCIEN, NOTAIRE, édifice Saint-Charles, 43 Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence 405 Duluth Est. Tél. St-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession. 181-1

LALANNE ROSARIO, NOTAIRE, 20 Saint-Jacques. Montréal. Tél. Bell.Main 683. Bureau du soir: 764 Ontario Est. Tél. Bell: Est 6106.

LEMIRE, JOSEPH-E., L.L.L., NOTAIRE PUBLIC,chambre 12 Bâtisse du Crédit Foncier. Tél. Bell Main 5745. Bureau du soir, 196 Versailles, Tél. Bell Up Town 1671. Prêts sur hypothèques, règlement et administration de successions.

DENTISTES

GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester, Tel. Bell Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau.

Dr. J. NOLIN, Chirurgien Dentiste, 637 rue St Denis, coin Cherrier, Tel. Est 764. Consultations: 1 h. à 6 hrs. p.m.

ROUSSEL, EMERY A., chirurgien-dentiste, 502 Ste-Catherine Est, Montréal. Tél. Est 2971.

Bébé empoisonné

Woodstock, 29. — Un bébé de dix-huit mois, enfant de M. Robert Sharps, est mort empoisonné après avoir bu une gorgée d'acide phénique. L'enfant avait ramassé par terre une fiole contenant le dangereux poison et avant qu'on eu eût le temps de la lui arracher il en avait déjà avalé suffisamment pour le tuer.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

4 TRAINS PAR JOUR

TORONTO ET L'OUEST

9.00 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m. 10.30 p.m.

L'INTERNATIONAL LIMITED

LE TRAIN LE PLUS BEAU ET LE PLUS RAPIDE EN CANADA.

Magnifique accommodation de wagons-dortoirs, salons, restaurant et de passagers pour Toronto, Détroit, Chicago, etc. Repas et rafraîchissements en route.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE BESTIAUX A CHICAGO, Ill., DU 22 NOV. AU 3 DEC.

Voyage aller et retour de Montréal, $27.00. Billets bons pour départ les 29 et 30 novembre. Bons pour retour jusqu'au 5 décembre.

Des arrangements à prix réduits et taux proportionnellement bas de toutes les gares du système du chemin de fer Grand-Tronc, en Canada.

BUREAU TEMPORAIRE DES BILLETS EN VILLE : 128 rue Saint-Jacques, Tél. Main 6905 ou à la Gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

NOUVEAU SERVICE POUR TORONTO

Départ de la Gare Windsor	
8.45 A.M. 10.00 P.M.	Tous les jours pour Toronto (gare Union) pour l'ouest de l'Ontario, Buffalo, Détroit, Chicago.
10.45 P.M.	Tous les jours, le dimanche excepté, pour Toronto Nord et l'Ouest de Toronto.

Splendide équipement. Gares commodes, voie unie. Employés attentifs.

WAGON-LIT POUR OTTAWA

Part de la gare Windsor tous les jours à 9.50 p.m.

Les passagers peuvent rester dans le wagon jusqu'à 9 a.m. Prix du lit, $1.50.

SERVICE DE CAFE

entre Montréal et Québec sur les trains de l'avant-midi et de l'après-midi.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE BESTIAUX

Chicago, Ill., du 22 nov., au 3 déc. Voyage aller et retour de Montréal, $27.00.

Billets bons pour départ les 29 et 30 novembre. Bons pour retour le 5 décembre 1910.

Bureau des billets en ville, 218 rue St-Jacques. Téléphones Main 8732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

MINES D'OR HAVILAH, Limitée

Rapport complet expédié gratis sur demande. Actions de Cobalt achetées et vendues à commission

J. W. MICHAUD, Courtier de Mines

205 S.-JACQUES

Téléphone Bell, Main 5311

DOMINION COAL CO.

LIMITED

MINEURS ET EXPEDITEURS DU CHARBON DOMINION pour VAPEURS

Crible, brut (run mine), melangé (slack)

Pour renseignements s'adresser au- BUREAUX DE VENTE,

112 Rue St-Jacques. Montréal.

Téléphone Main 401.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avis est par le présent donné qu'un dividende de dix dollars par action sur le capital de cette Institution a été déclaré et sera payable à son bureau chef, à Montréal, le et après mardi, le trois janvier prochain, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 15 décembre prochain.

Par ordre du Conseil de Direction,

A. P. LESPERANCE, Gérant.

Montréal, le 30 novembre 1910.

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal. — COUR SUPERIEURE. — Dame Cordélia Dion, des Cité et District de Montréal, duement autorisée à ester en justice, épouse de Alphonse Evariste Gougeon, autrefois boulanger du dit lieu de Montréal, aujourd'hui absent en des lieux inconnus, Demanderesse, vs. Le dit Alphonse Evariste Gougeon, absent en des lieux inconnus, Défendeur.— Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause ce jour 17 novembre 1910.— Montréal, 17 novembre 1910 — J.-B. Boudreault, Avocat de la demanderesse.

Dr. ARTHUR BEAUCHAMP,
Chirurgien Dentiste.
T. Bell Est 5349 — 165 rue Saint-Denis

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques,à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Oh! Les Hommes

(Journal d'une vieille fille)

PAR

JULES PRAVIEUX

FEUILLETON DU "DEVOIR"

13

(Suite)

Oui, mon enfant, apprends que ta belle-soeur a étudié la philosophie qui n'est pour nous que ténèbres, qui nous représente quelque chose de rébarbatif, bon tout au plus pour des hommes! Je tiens les détails que je te fournis ici de Mme Dorimond elle-même qui m'a dit, il y a quelques jours : "Figurez-vous que j'ai voulu accompagner ma nièce à ses cours ! La première fois, c'était nouveau, c'était délicieux. Au bout de quelques séances, ces cérémonies-là m'ont fatiguée: je m'y ennuyais démesurément. J'ai laissé Lucie y aller seule.

Certains cours étaient bien fréquentés et par des toilettes qui ne sentaient pas confection; ce sont ceux-là, précisément, que ma nièce semblait dédaigner. Elle prétendait que les professeurs étaient des "mondains" plus que des savants, et à Lucie, c'est du sérieux, c'est du solide qu'il lui faut; justement ce que je n'aime pas! Aux autres où elle me menait, il y avait quelques vieilles dames horriblement fagotées, des jeunes gens qui n'avaient pas l'air jeune, des jeunes fills à qui il manquait des dents, qui portaient des lunettes et qui écrivaillaient tout le temps.

Très mal habillé tout ce monde-là!

C'était compartiment de troisième classe! Et puis, presque toujours, c'était de trois à cinq qu'il fallait entrer dans la salle et s'asseoir sur des bancs qui manquaient de confortable : de trois à cinq! l'heure du pâtissier, par conséquent! Et puis... tenez je ne veux point faire de mystère avec vous! Ça me vieillissait trop de chaperonner Lucie! On m'aurait prise, à la fin, pour une mère qui expose sa fille dans les endroits savants pour essayer de la marier à un professeur!... Je croyais bien qu'elle aussi ma nièce se lasserait. Ah bien oui! Quand elle avait dit:

"C'est l'heure de mon cours," il ne fallait pas songer à lui proposer une excursion chez la couturière ou dans un magasin!" Tu devines, Claire, qu'avec une pareille tante, Lucie ne dut pas subir une tutelle bien ombrageuse. La vérité est qu'elle fit à sa guise. L'anglais, l'allemand, l'italien, tout y passa, et la philosophie comme dessert. Elle préparait ainsi la plus savante des épouse à celui qui devrait être, un jour, le plus heureux des hommes, je veux dire à celui qui serait son mari. Hélas! c'est Henri!

Son grand homme d'oncle, loin de contrarier les goûts de sa nièce, semblait plutôt les encourager. Du reste, avait-il le loisir de la diriger? Ses romans, ses relations, sa gloire à soigner, voilà les soucis qui le possédaient: il laissait errer son approbation sur l'existence que menait sa nièce, sur ce qu'elle entreprenait pour croitre en savoir.

Le maître était fier d'avoir auprès de lui une parente, une nièce qui pouvait tenir sa partie dans une discussion avec des gaillards comme M. Rosardent, M. Mascarin, le grand Armandy lui-même ; car on dit qu'à certains jours il était donné aux invités de M. Dorimond d'entendre l'Oracle. Pense donc! Ce n'est pas dans toutes les familles qu'on trouve une jeune fille qui vous parle du postulat moral, sans rougir et sans baisser les yeux!

Le romancier ne pouvait qu'exhorter sa nièce à "bûcher", à se faire, par l'étude, un cerveau pareil à celui de l'homme. C'est que M. Dorimond... il faut bien que je te fasse une révélation. Tu promets le silence?

—Comment donc, ma tante! Tu me connais!

—Eh bien, dis-je d'un ton de mystère, en m'approchant de l'oreille de Claire, il en est!

—Il est de quoi? fit ma nièce.

—Pas de la police: c'est bien plus grave. Enfin, puisque tu me jures de te taire!... Oui, M. Dorimond en est... du féminisme ; tu vois s'il se gêne!

—Je ne sais pas trop au juste, ma tante, ce que cela veut dire, "le féminisme" ; mais, puisque M. Dorimond y est affilié, pourquoi n'a-t-il pas fait de sa nièce une femme... émancipée?

—Pourquoi? Lucie avait dix-huit ans quand elle est venue à Paris. Elle avait passé l'âge où l'initiation a des chances de réussir. Et voilà pourquoi, sans doute, ta future belle-sœur porte encore des jupes, au lieu d'un pantalon et d'une veste! Il faut nous prendre en robes courtes et en mollets nus, au temps des poupées, pour qu'à dix-huit ans nous puissions être femme nouvelle. C'est un travail long, compliqué, ingrat, car la nature a des retours.

Déformer un esprit de jeune fille, lui infuser une âme masculine, ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus facile au monde ! Lucie arrivait, à dix-huit ans, avec une "mentalité établie", comme on dit dans les livres. Il eût été imprudent de la soumettre à l'épreuve. Avec le bon sens à peu près intact et les idées qu'elle rapportait de sa province, Lucie eût pu leur faire observer qu'elle ne tenait pas absolument à devenir une détraquée.

Le maître le comprit, et il se contenta d'encourager sa nièce à rassasier son appétit de savoir. L'égalité d'instruction entre les deux sexes est au programme du parti : se bourrer de science, c'était se rapprocher du type idéal de la femme future.

—Mais, fit ma nièce qui m'avait écoutée jusqu'ici avec une extrême attention, que Mlle Dorimond soit une volonté, comme tu dis, ce n'est pas ce qui explique pourquoi elle se montre si guindée, si glacée, si...

—Ecoute, repris-je, j'ai des lueurs. Lucie Dorimond a été brusquement transplantée dans un monde qui n'était pas le sien. Elle s'y est sentie dépaysée ; mais sans prétendre, je pense, y faire grande figure, elle voulut prendre les airs de l'endroit, l'élégance, ce qu'ils appellent le "chic". Je la vois d'ici qui s'observe, qui étudie ses attitudes, qui devient artificielle, à force de vouloir être "correcte".

La correction ! Lucie s'est persuadée qu'elle commence où finit le naturel. Et sois bien assurée qu'elle a lu les "manuels de convenances", les "traités de civilité mondaine", où elle a tâché d'apprendre ce qui ne s'apprend pas ! Ce sont les livres, j'en ai la conviction, qui lui enseignent "ce qui se fait", "ce qui ne se fait pas ;" ce sont eux qui ordonnent. Les livres ! Toujours les livres ! Lucie Dorimond est une bachelière ès convenances.

—Oui, mais moi qui ne demanderais qu'à l'aimer, qu'à la regarder comme une sœur, pourquoi, dès la première entrevue, me sens-je plutôt éloignée d'elle ?

—Ah ! je vais te dire ! Nous sommes, pour Lucie, la bonne province ! Nous sommes des femmes à recettes et à potins, qui nous nourrissons de journaux de modes, dont l'esprit sonne creux. Elle comprend des choses qui sont pour nous bouteille à l'encre ; celles que nous pouvons saisir, elle s'imagine les comprendre autrement et mieux que nous.

Ce que nous ignorons, elle le sait ! Elle sait, entends-tu bien ! et la voilà perchée, dans sa propre estime, à plusieurs échelons au-dessus de nous.

C'est de là qu'elle nous regarde, qu'elle nous juge, qu'elle nous parle. Je te l'ai déjà dit, il y a en elle du parvenu. Des parvenus, Mlle Dorimond a les engouements improvisés, le manque de mesure dans les jugements, l'incapacité presque totale de mettre du discernement et comme une sorte de hiérarchie dans ses admirations.

Peut-être, es-tu entrée, parfois, dans une maison d'enrichis. Dans le salon, qui sent la peinture trop fraiche, tu as pu voir des statuettes gracieuses, des vases joliment tournés voisiner avec d'horribles bibelots de foire en fausse peluche ou simili-zinc: tout cela, c'est de l'ornement, "ça fait bien dans un salon!" Ta belle-sœur, pour se meubler l'esprit, a pris tout ce qu'elle a trouvé, sans faire le moindre choix. Elle met au même rang de ses sympathies, et l'orthographe qu'on vénère encore dans les écoles primaires, et la philosophie qu'on respecte encore en certaines écoles très huppées.

C'est avec un égal acharnement qu'elle aime la syntaxe et les idées. L'essentiel, pour elle, est de savoir. Mlle Lucie Dorimond est toujours sur une estrade ; nous n'aurons sa sympathie que le jour où elle obtiendra de notre docilité le rôle de professeur. Jusqu'ici, Henri s'est montré bon élève. Bon élève ton père, bon élève ta mère! Moi, je suis la mauvaise tête de la classe, je fais des niches au professeur. Aussi, comme elle m'aime! Je lui produis l'effet d'une faute contre les participes.

Son père lui a trop souvent vanté la supériorité que l'instruction donne aux femmes ; cette idée est, depuis trop longtemps, logée en sa cervelle pour que l'expérience puisse l'en faire déguerpir. Lucie de très bonne foi, se croit d'une autre farine que nous. Pour elle, tu n'es qu'une gamine, dont les admirations littéraires vont d'"Athalie" aux œuvres de Mlle Zénaïde Fleuriot, en passant par le "Roman d'un jeune homme pauvre". Moi, je ne suis qu'une vieille originale, une vieille fantasque, une toquée!

(A suivre

TYPOGRAPHICAL UNION LABEL JAC CARTIER 145

Courroies "BALATA"
Toutes Grandeurs en Magasin

D. K. McLAREN, Limitée,
309-311 RUE CRAIG OUEST.
Main 4904-4905.

CALENDRIER

MERCREDI, LE 30 NOVEMBRE

Fête de saint André, apôtre. Double de 2ème classe. Jeûne (Avant).

Lever du soleil: 7 h. 18; coucher du soleil: 4 h. 19. Lever de la lune: 6 h. 06 (m.); coucher de la lune: 3 h. 42 (s.).

Dernier quartier.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.
R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui maximum	38
Meme date l'an dernier	33
Aujourd'hui minimum	28
Meme date l'an dernier	25

BAROMETRE:
8 h. matin: 29.76.
11 h. matin: 29.76.
Midi: 29.74.

LE TEMPS QU'IL FERA:
Nuageux et pluvieux.

CE SOIR

SEANCES ET REUNIONS

—Groupe Dollard A.C.J.C., assemblée des membres à 8 h. au lieu ordinaire.

COURS ET CONFERENCES:—

—Monument National: Tenue de bureau. Prof. Mlle Irène Joly. Elocution, Prof. Mlle Idola Saint-Jean.

DEMAIN

SEANCES ET REUNIONS:—

—Hochelaga: Au baptistère de l'Eglise paroissiale, Assemblée du Cercle Langevin de l'A. C. J. C.

COURS ET CONFERENCES:—

—Université Laval: A 8 h., Conférence sur l'Esthétique et l'Histoire de l'Art.

L'amendement Borden

Ottawa, 29. — Il est certain que M. Monk et ses quelques partisans vont voter contre l'amendement Borden, parce que celui-ci ne demande l'appel au peuple que sur la politique navale du gouvernement, tandis que l'amendement Monk veut l'appel au peuple sur la politique navale du gouvernement et sur la contribution aux armements impériaux.

Sir C. A. P. Pelletier

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR DE LA PROVINCE EST EN BONNE VOIE DE RETABLISSEMENT.

Sherbrooke, 29. — L'hon. Dr Pelletier est arrivé hier soir de Old Point Comfort, Virginie, où il a laissé son oncle, Sir C.-A.-P. Pelletier, en bonne voie de rétablissement.

A l'Archevêché

Sa Grandeur Mgr. Langevin, archevêque de Saint-Boniface et Mgr L.-N. Duga Protonotaire Apostolique de Cohoes, étaient ce matin de passage à l'archevêché.

Quarante-Heures

...ier matin, premier dimanche de l'Avant, s'ouvrait à la Cathédrale la cérémonie des Quarante-Heures.

On a chanté une très belle messe et les décorations du maître autel étaient splendides.

DECES

HAMELIN.—A Montréal, le 28 novembre 1910, à l'âge de 73 a., est décédé Ananie-Siméon Hamelin, de la Banque Provinciale.

Les funérailles auront lieu jeudi le 1er décembre courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 222 rue Berri, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service sera célébré, et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 273-2

DÉCÈS A MONTREAL

Lucien, 6 m., enf. de Wilfrid CAMPEAU, palefrenier, Ave. Coloniale, 698; Aurore, 1 a., enf. de Jos. PARADIS, chauffeur, r. Clarke, 1224; Lorette, 3 a., enf. de Onésime LAUZON, journalier, Rosemont; Edmond LEFRANCOIS, 34 a., sellier, r. Dorchester, 146 est; Emma Marchand, 36 a., femme Sylvio AMYOT, électricien, r. Saint-Denis, 269; Adélard, 2 a., enf. d'Arthur GIARD, peintre, r. Iberville, 291; Stanislas MORIN, 24 a., épicier, r. Vaillant, 32; Onésime LAURENDEAU, 86 a., rentier, Champ-de-Mars, 165; Oscar BROWN, 32 a., ajusteur à vapeur, r. des Manufactures, 202; Romuald, 1 a., enf. de Moïse HAYEUR, marchand, r. Notre-Dame, 2215 ouest; Angèle Laflèche, 69 a., femme d'Elzéar GAUTHIER, marchand, r. Fullum, 610; Lambert, 4 a., enf. d'Elzéar TANGUAY, peintre, r. Papineau, 888; Mathilde Longtin, 58 a., femme de Napoléon RICHARD, hôtelier, r. Notre-Dame, 1725 est; Aimé, 2 a., enf. de Jos. DUPUIS, ingénieur, r. Alma, 625; Jos. COUILLARD DE BEAUMONT, 28 a., pompier, r. Mentana, 322; George GARDEN, 65 a., journalier, r. Ontario, 123 ouest; Hermine Pellerin, 68 a., femme de Jos. BOISVERT, cultivateur, r. Adley, 28; Léopold, 1 a., enf. d'Alfred GENDRON, barbier, r. Sainte-Emilie, 114; J. B. COLETTE, 64 a., tailleur, r. Mont-Royal 368; Charlemagne, 4 a., enf. d'Anselme LAUZON, journalier, r. des Seigneurs, 340; Emilienne, 4 a., enf. de F. X. TRUDEL, peintre, r. Cuvillier, 414; Gabriel, 2 a., enf. de Phydime MORENCY, entrepreneur, r. Lafontaine, 592; Louise Dubois, 80 a., femme de Jules DAOUST, rentier, r. Richmond, 333; Ferdinand MALARD, 68 a., journalier, r. Delisle, 171; Geneviève Benoit, 27 a., femme d'Octave BRISSON, facteur des Postes, r. Dufferin, 1818; Sylvio, 2 a., enf. de Rosario RIENDEAU, peintre, r. Mullin, 672; Gabrielle, 1 a., enf. de Philippe VADEBONCOEUR, commis, r. Bourbonnière, 435; Jean-Paul, 6 a., enf. d'Alphonse AMESSE, menuisier, r. Buller, 85; Irène, 3 a., enf. d'Hormisdas VAILLANCOURT, menuisier, r. Nicolet, 480; Fleurange LUCAS, 35 a., Boucherville; James O'CONNOR, 63 a., journalier, r. Canning, 164; Herminie, 2 m., enf. d'Emery LESPERANCE, r. Aqueduc, 244; Régina, 1 a., enf. d'Alex. LEPINE, forgeron, r. Forsyth, 393; Alfred SENECAL, 66 a., voyageur de commerce, r. Rivard, 612; Charles, 1 a., enf. d'Alphonse ARCHAMBAULT, tailleur, r. Aylwin, 46; Valère L'HERAULT, 32 a., tailleur de cuir, r. Beaulieu, 142; Marcelline Bertrand, 80 a., femme de J.-B. POULIN, commerçant, r. Sainte-Catherine, 369 est; Léopold, 4 a., enf. de Ferdinand LAROSE, journalier, r. de Gaspé, 743; Exilda Cyr, 41 a., femme de Régis POIRIER, journalier, r. Sainte-Elisabeth, 257; Alcide CHAMBERLAND, 53 a., clicheur, r. Roy, 504; Antoinette, 3 a., enf. de Nap. GOULET, tailleur, r. Simard, 1020; Raoul, 6 a., enf. de Raoul BREARD, barbier, r. Gilford, 575; Hélène Devine, 52 a., femme de Franck McCORD, maître charretier, r. Brewster, 116; Maurice, 3 a., enf. de Rodolphe AUGER, garde-magasin, r. Albina, 15; Exercine PREVOST, 21 a., r. Duluth, 434; Gaston, 9 m., enf. de Hector BARCELO, comptable, r. Craig, 715 est; Thaïs Lussier, 77 a., femme d'Olivier POULIN, journalier, r. Charlevoix, 400; Paul, 4 m., enf. d'Henri FORGET, entrepreneur, r. Dufferin, 1956; Philippe, 5 m., enf. de J. B. DECCHAMPS, boucher, r. Panet, 92; Victor, 11 m., enf. de Victor LESPERANCE, charretier, r. Drolet, 356; Albéric, 9 m., enf. de Jos THERIEN, journalier, r. DeMontigny, 1469; Héloïse Turpin, 50 a., femme de Jos. TREMBLAY, menuisier, r. Saint-Jacques, 2053; Alfred, 3 a., enf. de Hector COTE, menuisier, r. Saint-Hubert, 1721.

LES HÔPITAUX POUR CONTAGIEUX

Les hôpitaux Saint-Paul et Alexandra demandent à la ville une augmentation de la subvention

Des délégués des hôpitaux Saint-Paul et Alexandra se sont présentés ce matin devant le Comité exécutif. M. L.-O. Loranger, ancien juge parlant au nom de la députation, a déclaré que ces deux institutions ne pourraient continuer leurs opérations si la Ville n'augmentait la subvention qu'elle leur accorde.

L'administration municipale fait une allocation de $15,000, plus une subvention supplémentaire de $10,000. M. Loranger demande que la Ville porte à $20,000, la seconde subvention, et y ajoute un supplément quotidien de $2 par lit, quand il y aura plus de 35 lits, ou bien qu'elle laisse la subvention telle qu'elle est, à $25,000, et qu'elle accorde $2 par lit à partir du 26ème lit.

M. Wilson, trésorier de l'hôpital Alexandra, a lu un rapport financier, et le trésorier de l'hôpital Saint-Paul a déposé le sien sur la table.

Le Maire a assuré aux délégués que la question serait sérieusement mise à l'étude, et que la Ville ferait tout en son pouvoir pour venir en aide aux deux hôpitaux pour contagieux.

Le maire Guerin a déclaré qu'il serait nécessaire d'établir à Montréal un institut Pasteur.

LE TRUST DU SUCRE

La poursuite intentée par le gouvernement à la "American Sugar Refining Co." s'ouvre à New-York

New York, 29 nov. — Le gouvernement fédéral a commencé aujourd'hui l'une de ses plus importantes poursuites contre les grandes compagnies qui sont accusées d'avoir violé la loi Sherman contre les trusts. Henry A. Wise procureur de district a produit une pétition devant la cour de district des Etats-Unis, pour New-York sud, par laquelle il demande la dissolution de la "American Sugar Refining Company" et de vingt-quatre autres compagnies qui composeraient le trust du sucre. Il est dit dans cette pétition que cette association, illégale par ailleurs, nuit au commerce, et que l'on devrait apporter une solution à la question, même par la nomination d'un receveur, si la chose est désirable. Les trente compagnies qui composent le trust du sucre ont un capital commun de $200,000,000 et contrôlent un pourcentage considérable du commerce du sucre, dans ce pays. D'après ce que dit le gouvernement, les compagnies peuvent fixer arbitrairement le prix de leur marchandise. Le trust, dit toujours la déclaration, fonctionne illégalement depuis plusieurs années et ruine les marchands de détail en tuant toute concurrence. On prétend que certaines réductions dans les taux de transport et des fraudes commises au département des douanes ont grandement contribué à rendre ce trust aussi puissant qu'il l'est. La poursuite actuelle, intentée par le gouvernement, était en préparation depuis plusieurs mois et l'on croit que jugement ne sera rendu que dans une couple d'années, vu la lenteur des procédures.

M. James R. Becker, avocat général de la American Sugar Refining Company, a fait la déclaration suivante, au sujet de la poursuite intentée par le gouvernement :

"La réplique de la compagnie sera connue, dès que sa première réponse sera produite en cour. D'ici là les directeurs tiennent à rappeler à leurs clients et leurs actionnaires que la cour suprême a déjà refusé de dire, dans une poursuite semblable, que la compagnie exerçait un monopole illégale, d'après la loi Sherman.

"La compagnie n'a aucun monopole dans l'industrie du sucre et elle n'en peut contrôler ni n'en contrôle le prix. Elle n'est amalgamée avec aucune autre compagnie et est sujette chaque jour à la concurrence de tous les marchands. Elle ne détient que 51 p.c. du commerce total du sucre, aux Etats-Unis, et par conséquent, n'en a pas le monopole.

L'avocat fait ensuite quelques autres déclarations, au sujet des actionnaires de la compagnie, lesquels sont au nombre de 19,000.

LE SERVICE DE LA CONSTRUCTION

L'association des citoyens demande au Comité Exécutif d'en faire la réorganisation.

MM. Hormisdas Laporte, président, S.-D. Vallières, Peter Lyall, membres, et E.-J. Chapleau, secrétaire de l'Association des citoyens, ont présenté ce matin aux commissaires municipaux une résolution dont voici le texte :

L'Association des Citoyens de Montréal ayant entendu les plaintes nombreuses tant de ses membres que des constructeurs et autres citoyens intéressés à la question de la construction à Montréal, et, ayant de plus considéré le danger qu'une inspection insuffisante causait à la vie et aux propriétés des citoyens de Montréal a résolu, à l'unanimité :

D'attirer l'attention du Bureau des Commissaires sur la nécessité absolue de réorganiser convenablement le personnel du Département de l'Inspection des Bâtisses, en y adjoignant un personnel compétent bien plus nombreux que celui que l'on propose de nommer.

L'Association est d'avis que l'Inspecteur des Bâtisses est sérieusement gêné dans son travail, et que l'accroissement de la ville a atteint des proportions telles qu'il est opportun de régler de suite cette question, en tenant compte des besoins actuels et futurs de la Ville et des Citoyens de Montréal.

Montréal, 20 novembre 1910.

Ces messieurs ont exposé leurs vues au sujet de la construction à Montréal: uniformité, plus grande sécurité, création de quartiers industriels et de quartiers d'habitations, etc.

Le Comité exécutif a remercié les délégués de leurs conseils et se propose d'étudier, de concert avec eux, la question sous toutes ses faces.

Un ennemi de Tolstoï

LE COMTE TSCHERTKOFF, QUI PASSAIT POUR L'AMI INTIME DU DEFUNT, EST ACCUSE PAR LE FILS DE CELUI-CI D'AVOIR CAUSE SA MORT.

Saint-Petersbourg, 29 novembre. — Le comte Léo Tolstoï dénonce le Comte Tschertkoff qui passait pour l'ami intime et qui était l'agent littéraire du défunt Comte Tolstoï.

Son fils dit que Tschertkoff fut toujours un ennemi acharné de l'écrivain et que c'est sa venue à Iasnaya Poliana qui a hâté le dénouement fatal.

Vers le Pôle Sud

L'EXPEDITION SCOTT A QUITTE AUJOURD'HUI LES REGIONS HABITEES DE LA NOUVELLE-ZELANDE, A BORD DU "TERRA-NOVA."

Christchurch, Nouvelle-Zélande, 29.— Le "Terra-Nova", portant l'expédition Scott, est parti aujourd'hui de Port Chalmers, pour les régions antarctiques. On se rappelle qu'il a quitté Londres le 1er juin dernier.

Le capitaine Robert F. Scott espère atteindre le Pôle en décembre 1911.

Hôtel rasé par le feu

Leominster, Mass., 29. — L'hôtel Wachuseth et un édifice avoisinant ont été complètement rasés par le feu, hier après midi.

Activées par un fort vent de l'est, les flammes menacèrent, un moment, de se communiquer aux autres maisons du centre de la ville.

L'hôtel était inoccupé au moment de l'incendie. Les pertes sont d'environ $30,000.

Union Nationale Française

L'échevin Tétreau a demandé ce matin aux commissaires de vouloir bien porter à $1,000 la subvention accordée annuellement à l'Union Nationale française.

Le Comité exécutif espère pouvoir se rendre à cette demande qu'il estime légitime.

Le Grand-Tronc et l'aqueduc

L'administration municipale fera jeudi, devant la Commission fédérale des chemins de fer, une vigoureuse opposition à la demande de la Compagnie du Grand Tronc, qui se propose de poser une voie sur le canal de l'aqueduc, jusqu'à Lachine.

La réduction des licences à Hull

Ottawa, 29. — A une assemblée des membres de l'Association Anti-Alcoolique de Hull qui a eu lieu avant-hier, on a commencée à discuter la question de réduction des licences, et l'opportunité de présenter des candidats "antialcooliques" aux prochaines élections municipales à Hull. L'assemblée a commencée d'une façon fort pacifique, mais, après quelques instants, le maire, le Dr Fontaine, a commencée à faire du pataugeage politique en prévision de sa future candidature ministérielle en remplacement de M. E.-B. Devlin.

Les personnes qui étaient dans l'assemblée n'ont pas goûté les remarques miel et moutarde de M. Fontaine, et le branle-bas a commencé. Le Dr Fontaine voyant qu'on voyait son jeu trop à découvert, a jugé à propos de vider les lieux, et la séance a été levée.

Dans le quartier Centre

M. Armand Chaput nous a déclaré ce matin que ses occupations ne lui laissaient pas le temps de se porter candidat à l'échevinage dans le quartier Centre.

M. Victor Morin, notaire, est jusqu'ici le seul candidat connu.

La construction

M. Alcide Chaussé, architecte municipal, a présenté aux commissaires sa demande de fonds pour le budget de 1911.

Il désire augmenter son personnel de vingt nouveaux inspecteurs et il demande un automobile pour le service.

M. Chaussé se propose de subdiviser son service en services particuliers tels que les appareils de sauvetage et les édifices publics, et de diviser la ville en quartiers, et de mettre un inspecteur à la tête de chacun d'eux.

Déménagement partiel

Ottawa, 29. — Il a été décidé qu'au nouveau musée Victoria, on ne transportera que les collections du Musée géologique et les callections de la Galerie des arts. Le déménagement ne sera complété qu'au mois de mars prochain.

Appareil homicide

Milwaukee, 29.— Edward L. Uhrig, 23 ans, fils d'un riche commerçant de charbon, a été trouvé mort dans sa baignoire, hier soir. Il avait été électrocuté par un vibrateur électrique à massage.

Demain

L'encombrement des matières nous contraint de remettre à demain un très joli billet du soir, en vers, de notre ami Albert Lozeau.

Dans l'Entrevoie

RECETTES

Les recettes du Pacifique-Canadien, pour le mois d'octobre ont été de $10,229,270, soit $484,775 de plus qu'en octobre 1909. Les déboursés de travail ont été de $5,724,210, une augmentation de $365,910 sur l'an dernier. Les profits nets pour le mois ont donc été de $4,505,160.

LE PONT DE LA RUE NOTRE-DAME

On doit commencer, vers la mi-décembre, la construction du pont de la rue Notre-Dame, reliant la rue Berri à la rue Montcalm. On a déjà posé les fondations en béton et en pierre qui porteront les piliers d'acier. Il y a deux cents socles en béton pour ces piliers. Sous le pont, de vastes entrepôts seront élevés. La longueur du tablier sera de 1,055 pieds.

NOUVEAUX WAGONS

Les usiniers de la Compagnie Canada Car viennent de terminer trois wagons réfectoires pour le Grand-Tronc-Pacifique. Ces wagons sont très jolis, les boiseries étant en acajou. La salle à dîner mesure trente-deux pieds par six et peut recevoir trente personnes à la fois. La longueur extérieure du wagon est de 82 pieds. L'éclairage se fera à l'électricité.

DANS L'ALBERTA

Les rapports reçus au Pacifique Canadien, touchant la récolte du blé d'automne et d'hiver, dans le sud-albertan sont très satisfaisants. Ils indiquent une forte augmentation dans les superficies ensemencées.

POUR LES BESTIAUX

Le Pacifique-Canadien, dont les transports en bestiaux augmentent constamment, a fait construire des wagons d'un modèle nouveau pour ce service. Il y aura des auges et des râteliers pour la nourriture des animaux, ce qui enlèvera l'obligation de faire descendre les bestiaux pour le boire et le manger. On épargnera du temps et les consignations arriveront en meilleur état au terme du voyage. Cette année, sur les quatre vingt mille bêtes à cornes exportées par le Pacifique, 60,000 venaient de l'Ouest canadien.

Mort d'un citoyen bien connu

M. A. S. HAMELIN, ANCIEN ECHEVIN DE MONTREAL; EST DECEDE DE HIER MIDI.

M. A. S. Hamelin, ancien échevin de la ville de Montréal, est décédé vers midi hier, après un an de maladie.

M. Hamelin était né à Portneuf en 1837 et il vint s'établir à Montréal en 1856. Peu de temps après son arrivée, il entra en société dans la maison Hudon, Hébert et Cie. Il se retira en 1883 pour s'occuper exclusivement d'affaires de banque. Il fut vice-président de la Banque Jacques-Cartier puis, plus tard, auditeur général et censeur de la Banque Provinciale.

M. Hamelin fut échevin de Montréal et représenta le quartier centre de 1886 à 1892. Il s'était marié en premières noces avec Mlle Marie Eliza Hamelin, sa cousine. En secondes noces, avec Mlle Georgiana Béland de Québec.

Il laisse deux filles : Mlles Corinne et Yvonne, cette dernière épouse du Dr Z. Lefebvre.

Les funérailles auront lieu jeudi à l'église Saint-Jacques, à 8 hrs 30 m.

Le successeur de l'échevin Resther

On fait actuellement circuler, parmi les gens d'affaires et les électeurs du quartier Centre, une requête priant M. Charles Bernier, architecte, de se porter candidat à la succession de feu l'échevin Resther.

A l'Université

Ce soir à huit heures précises réunion du Cercle Laval de l'A.C.J.C. Tous les étudiants sont invités à prendre part à la discussion sur le suffrage féminin.

A Saint Jean

L'ASSEMBLEE DE SAMEDI

Les préparatifs de l'assemblée de Saint-Jean avancent rapidement.

Nos amis peuvent dès maintenant compter sur la présence de quelques uns des meilleurs orateurs du groupe autonomiste.

La vengeance d'un mari

Hamilton, Ont., 29. — Peter Vironlsy, que temps. L'agresseur se servit d'un femme dont il était séparé depuis quelque temps. L'agresseur st servit d'un rasoir pour commettre son acte.

La victime est mourante à l'hopital et son mari a été écroué.

Une nouvelle ferme expérimentale

Québec, 29. — La ferme de feu M. Chrysostôme Langelier, Sillery, a été vendue au gouvernement pour l'établissement d'une ferme expérimentale. Prix $50,000.

Le procès de Haltie Leblanc

Cambridge, Mass., 29. — Hattie Leblanc, une jeune canadienne du Cap Breton, subit actuellement son procès pour le meurtre d'un blanchisseur de Waltham, Clarence E. Glover.

Le jury a visité hier le théâtre du crime et les débats du procès reprendront aujourd'hui.

LEMIEUX EST LIBÉRÉ, PUIS ARRÊTE DE NOUVEAU

DE NOUVELLES IRREGULARITES SONT DECOUVERTES. — ON RECOMMENCERA LE PROCES. —CETTE TROISIEME ARRESTATION NE SERAIT PAS CONFORM A LA LOI.

De nouvelles irrégularités ayant été découvertes, ce matin, dans cette passionnante affaire de A. J. Lemieux, accusé d'avoir volé les papiers de C. Ludger Larose, ex-secrétaire de l'"Emancipation"; l'inculpé a été libéré puis immédiatement mis en état d'arrestation sur une nouvelle plainte.

M. Lemieux comparaissait devant le magistrat Lanctôt pour faire son "examen volontaire" comme on dit au Palais.

Dès l'ouverture de la séance, Mtre McAvoy, avocat de la poursuite, fit les déclarations suivantes:

"Je constate que les sténographes dans cette affaire n'avaient pas été assermentés, ni avant ni après avoir pris les dépositions; je crois donc, étant donnés ces faits, que l'enquête est absolument irrégulière. J'ai préparé une nouvelle plainte et je demande qu'on émane un nouveau mandat."

M. Lanctôt se rendit compte du vice de forme, tout en déplorant qu'on fût obligé d'avoir toujours l'évangile à la main pour faire prêter serment aux sténographes. "J'espère, dit-il, que le gouvernement prendra cela en considération. Je déclare donc la plainte de Larose contre Lemieux nulle et d'aucun effet."

Immédiatement après M. Ludger Larose déposa sous serment une plainte identique à la première: le prévenu est accusé d'avoir attaqué et volé, étant porteur d'un revolver; le plaignant prétend de plus qu'on lui a enlevé des lettres, des documents, une grammaire allemande, $82 en argent et un chèque de $467.50.

Le greffier posa alors la question: que dites-vous à cette accusation? et Lemieux répondit: non coupable.

Ici Mtre Alban Germain s'objecta à ce que son client fût incarcéré, pretextant qu'on ne peut appréhender qui que ce soit pendant une séance du tribunal.

M. Lanctôt passa outre, mais une nouvelle question fut soulevée: celle du cautionnement.

Ne pouvant deviner que son client serait de nouveau arrêté, Mtre Alban Germain demanda qu'il fût remis en liberté sur parole ou sur cautionnement personnel, pendant deux ou trois heures pour lui donner le temps de trouver ses cautions. Mtre McAvoy s'objecta non pas parce qu'il s'agissait de Lemieux particulièrement, mais par pur principe. Après un long débat, M. Lanctôt décida de faire mettre Lemieux dans les cellules, accordant cependant que trois cautionnements soient donnés: deux de $500 de personnes responsables et un de $1000 personnellement.

Cet après-midi, à 2 heures 30, MM. Lemieux et Emond, parents du préevnu ont fourni les garanties nécessaires et A. J. Lemieux a été élargi provisoirement.

L'enquête recommencera le 2 décembre prochain.

L'épidémie de rougeole

La rougeole continue de sévir, en dépit des rapports optimistes, rassurants. La moyenne des nouveaux cas se maintient à 500 par semaine, dont 250 à 300 seulement sont déclarés à l'Hôtel de Ville. On en a déclaré aujourd'hui seulement 48 cas. C'est surtout dans les quartiers Saint-Laurent, Saint-Jean-Baptiste et Papineau que la rougeole fait des ravages.

A propos d'une écurie

L'échevin Marcil a fait observer aux commissaires, ce matin qu'on avait construit, à Notre-Dame-de-Grâces, sur les limites de Westmount, une écurie en bois et briques en dépit des prescriptions du règlement.

Les commissaires en ont référé à l'échevin du quartier, aux avocats de la Ville et à l'architecte municipal, lesquels étudieront la question.

Un mois pour Deschênes

Ferdinand Deschênes, trouvé coupable d'avoir infligé des blessures à Andrew Hanulton, le joueur de crosse, en déchargeant un revolver, rue Windsor, il y a quelque temps, a été condamné à un mois de prison. Le juge Choquet déclara qu'il était convaincu que plusieurs témoins s'étaient parjurés et ceci avait été nuisible à Deschênes.

L'élection du quartier Centre

Le maire Guerin arrêtera demain avec le secrétaire municipal la date de l'élection du successeur de feu l'échevin Resther.

La Ville et le tramway

La Commission déléguée par le Conseil municipal pour régler les questions pendantes entre la Ville et le Tramway, s'abouchera demain soir avec la direction de la compagnie.

Une succession importante

Berlin, 29. — Comme suite de la mort de son cousin, Prince Fritz-Von-Hatzfeld Wildenburg, le Comte Harman Von Hatzfeld-Wildenburg hérite de l'immense fortune du premier. La mère du comte était Hélène Isabelle Suzanne Moulton, une américaine née à Paris.

Il est en ce moment ambassadeur d'Allemagne au Caire et fut jadis premier secrétaire d'ambassade à Washington et remplit les fonctions d'ambassadeur pendant la maladie et après la mort du titulaire Von Hernburg.

Fameux picpockets pincés

Deux fameux pickpockets ont été arrêtés, hier soir, par les agents Gorman et Lepage. Les deux individus se nomment Eddie Giguère et Benjamin Drake ; ils sont connus dans toutes les villes du Canada et des Etats-Unis où ils ont "opéré" en maintes circonstances.

Comme Giguère et Drake ne sont pas des gens désirables, on tentera d'en débarrasser la ville ; en attendant ils sont traduits sous une accusation de vagabondage.

Enquête lundi.

Louise Verrette aux assises

La femme Gagnon, née Louise Verrette a comparu devant le juge Choquet, ce matin, et elle a été renvoyée devant la Cour d'Assises. Comme on le sait, cette femme aura à répondre à une accusation d'infanticide et d'avoir négligé de donner la sépulture à un mort.

L'affaire viendra au terme de mars 1911.

Hanna élargi, puis repris

Joseph Hanna, le marchand syrien en faillite, est sorti de prison ce matin ayant purgé un mois de prison. Il a immédiatement été mis en arrestation sur sept accusations de fausses représentations et de fraudes. Le juge a permis sa mise en liberté provisoire jusqu'au 15 décembre, date du procès. Les cautions s'élèvent à $12,000. Hanna avait été précedemment trouvé coupable et condamné pour avoir obtenu des marchandises frauduleusement.

Encore le Honduras

San Juan, Del Sur-Nicar, 29. — On a reçu avis, de l Etat de Tegucigalpa du fait que les ports Houduriens, sur la côte de l'Atlantique et le département de Comayaqua, ont été capturés par les révolutionnaires, sous la conduite de l'ancien président Manuel Bouilla.

Les soldats envoyés par le gouvernement pour reprendre les territoires conquis, ont pris le contact avec l'ennemi.

Le général Bouilla avait déjà tenté un soulèvement l'été dernier.

Ayant échoué, il chercha refuge au Guatemala d'où il fut déporté.

Dernièrement, il revint à la Nouvelle-Orléans et c'est là qu'il organisa l'expédition actuelle pour supporter la cause du général José Valladares, gouverneur de l'Ile d'Amapola.

Ce dernier a été rappelé récemment.

Pour vos ouvrages de ville

PROGRAMMES, CIRCULAIRES, FACTUMS, etc., adressez - vous aux bureaux du "DEVOIR" 71a rue Saint-Jacques, Montréal.

SITE DEMANDE POUR L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE MONTREAL

Des soumissions sont demandées pour un site convenable pour une exposition permanente. Le terrain devra être situé sur l'île de Montréal, ne pas mesurer moins de six (6) arpents de largeur et ne contenir pas moins de cent cinquante (150) arpents en superficie. La soumission devra être accompagnée d'un plan ou croquis et accorder un délai s'étendant jusqu'au 7 janvier 1911 — au moins —pour son acceptation.

Les soumissions seront reçues jusqu'à vendredi midi, le 9 décembre 1910 et seront ouvertes à une réunion du Bureau des Directeurs qui aura lieu à 11 hres., A.-M., samedi, le 10 décembre prochain à l'Hôtel de Ville.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

On pourra obtenir des renseignements en s'adressant au Bureau de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal. 4 Boulevard Saint-Laurent.

Les soumissions devront porter à l'endos les mots : "SOUMISSIONS POUR LE SITE DE L'EXPOSITION" et être adressées au soussigné.

HENRY MILES,
Secrétaire-Trésorier.

Association de l'Exposition Industrielle de Montréal.
Bureau : 4 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

HATEZ - VOUS !

La révision des listes électorales est commencée. Nous donnons ailleurs le texte des endroits où nos amis peuvent se faire inscrire.

Nous les prions de se hâter de voir si leur nom est sur la liste et de se rappeler que seuls, les propriétaires, locataires et occupants sont portés sur la liste préparée par le Bureau des évaluateurs.

Tous ceux qui ont le droit de vote de par leur revenu ou leurs fonctions, on en trouvera la liste dans une autre page, sont tenus de se faire inscrire personnellement.

Pour Dollard

M. Edouard Fabre-Surveyer, avocat, a fait tenir un chèque de dix piastres au secrétaire du comité général du monument Dollard.

Assemblée au Club Morin

Il y aura, au Club Morin, 17 rue Guilbault, mercredi, le 30 novembre, une grande assemblée à laquelle prendront part les orateurs suivants: P. E. Lamarche, Louis Coderre, Tancrède Marsil, M. Ekers, Dr Camille Bernier.

Tous les membres sont invités sans autres formalités, ainsi que tous nos amis conservateurs ou autonomistes.

L'assemblée sera présidée par Monsieur S. D. Vallières, ex-échevin.

Une oeuvre d'art

Le Conseil municipal a décidé hier de commander au sculpteur Laliberté un buste en bronze de M. Jacques Viger, premier Maire de la Ville de Montréal. Coût : $500.

C'est un autre

M. J.-A. Beaudry, secrétaire de l'Association des marchands de Montréal, tient à dire que ce n'est pas lui qui a signé la lettre envoyée au Conseil de Ville dans laquelle on proteste contre la conduite de M. A. J. Lemieux, le dénonciateur de l'Emancipation.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue S.-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs. p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am. As'tos	......	......	Laur.Pap..	165	156
" pfd.	51	......	" pfd.	......	......
Bell Tél Co	......	142¾	Mack Cm.	91	......
B.C Pk.As.	......	83½	" pfd.	75	74½
" B.pfd	......	90	Mex.L.&P.	86½	86
B.Lake As.	17½	15½	" pfd.	......	......
" pfd.	......	......	M.& S.-P..	132	131½
B.Co F.N..	......	......	" pfd.	......	......
" pfd.	......	......	M.L.H.&P.	136½	136½
Can.Car...	......	63	Mt.Cotton.	......	130
" pfd.	......	......	Mt.L.& M.	......	......
Can. Cem.	23	22½	Mt.St. Ry..	224	223
" pfd.	85½	85½	Mt.St'l.Wk	......	120
Ca. Conver	41	40	" pfd.	117½	......
Can.C.Rub	......	94	Mt.T'gh.C.	......	145
" pfd.	......	101½	Nipissing..	......	......
Can.G.El..	......	......	Nor.Ohio..	40	39
Can.Pac...	195	194¾	North Star	......	......
" pfd.	......	......	N.S S.&Cl..	....	85
Crown Res	2.71½	2.71	" pfd.	122	115
Dét.El Ry.	54½	53½	Ogil.M.Co.	124¾	122
Dom C.Co.	......	......	" pfd.	......	125
" pfd.	115	108	Ott.L.& P..	129	......
D.I.& S.Co	......	......	Ptu.Mfg.C.	......	......
" pfd.	102¾	102½	Pen's Ltd..	60	57
Dom.Park.	......	......	" pfd.	85	......
Dom.T C..	64½	63½	Porto Rico	50	49½
" pfd.	101	99½	Québec Ry	57	56¾
D.S.S.& A.	......	......	R.& O.N.C.	91	89½
" pfd.	......	......	Rio Jan.L..	102⅛	102
Dul.Sup....	80¼	79	Sao Paulo.	......	......
H. Elec.Ry	132	129	Sh.W.& P..	106	105
Hav. Elec.	94½	92	S.-John Ry	.....	106
" pfd.	......	......	Toledo Ry.	8	......
Ill.Trac.pd	90	89¾	Tor. Ry...	124½	123
In.C.Com..	......	......	Tri.City pf	93½	93
" pfd	......	......	Twin City.	109½	108½
Int.C. & C.	70	......	W.India...	......	90
L.of Wd.C.	128	124	Winn. Ry.	......	......
" pfd.	124	......	Wind Ht'l.	......	......

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Power.—25 à 136 3-4; 75 à 137; 25 à 136 3-4; 5 à 137; 238 à 136 1-2.
Rio.—200 à 102 1-4; 25 à 102.
Mexican.—100 à 86.
Pacific.—100 à 194 7-8;
E. Can. P. & P.—140 à 32.
Mackay Com.—15 à 90 3-8.
Illinois Pr.—3 à 90.
Soo Com.—25 à 131; 25 à 131 1-4.
Halifax.—5 à 129 1-4.
Quebec Ry.—75 à 57.
Rich. & Ont.—3 à 91; 14 à 90 1-2.
Tri City Pr.—50 à 93.
Shawinigan.—25 à 106.
Steel Corp.—50 à 60 1-2; 2 à 61; 50 à 60 3-4; 50 à 60 7-8; 50 à 60 3-4; 150 à 60 5-8; 160 à 60 1-2; 25 à 60 3-8; 50 à 60 1-2.
Cement.—205 à 23; 5 à 23 1-8; 100 à 23.
Crown Res.—600 à 2.71.
Woods Com.—5 à 126.
Ogilvie.—50 à 125.
Cement Pfd.—1 à 85; 4 à 84 1-2; 11 à 85.
Converters.—50 à 39.
Iron Pfd.—5 à 103.
Penman's Pr.—500 à 84 1-2.
Bank N. S.—6 à 281.
Royal Bk.—5 à 245.
E. T. Bank.—106 à 162.
Molsons Bk.—1 à 210 3-4.
Textile Bds.—$250 à 97 1-2A.
Iron Bds.—$1000 à 95 1.2.
Penman's Bonds.—$500 à 91.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies au "Devoir" par J. W. Michaud, 205 rue S.-Jacques.

NOM.	Valeurs.	Offre.	Demande.
Alumni	$1.00	....	....
Beaver	1.00	26¼	26½
Black Mines Con	1.00	....	4
British-American	1.00	1½	2
Chambers-Ferland	1.00	15	15¾
Cobalt Central	1.00	8½	9
Cobalt Lake	1.00	14	14¾
Cobalt Twins	1.00	....	....
Coniagas	5.00	4.40	5.00
City of Cobalt	1.00	22	22½
Crow Reserve	1.00	2.72	2.73
Dr. Reddick Com	1.00	....	....
Dr. Reddick Pfd	1.00	....	....
Everett Lake	1.00	....	½
Farah	1.00	....	....
Floyd	1.00	1½	2
Foster	1.00	5	8
Gifford	.25	4	5
Goodwin L. Mines	.25	....	....
Gowganda King	1.00	....	....
Green Meehan	1.00	1¾	2½
Hyland	1.00	....	....
Kerr Lake	5.00	7.37	7.50
La Rose	5.00	4.45	4.00
Little Nipissing	1.00	20	20½
McKin.-Dar.-Sav	1.00	136	138
Mont. Red. Smel	5.00	....	....
" " " Pfd.	5.00	....	....
Nancy Helen	1.00	2½	5
Nipissing	5.00	10.80	10.88
Nova Scotia	1.00	21	23
Ophir	1.00	18	25
Otisse	1.00	1¾	2
Otisse Currie	1.00	....	....
Peterson Lake	1.00	18½	19
Rochester	1.00	6½	7
Ross Ballard	1.00	....	....
Silver Alliance	1.00	....	5
Silver Bar	1.00	2½	5
Silver Leaf	1.00	5½	6
Silver Queen	1.00	2	6
Temiskaming	1.00	88½	88¾
Treththeway	1.00	1.20	1.24
Union Pfc. Cobalt	1.00	....	1¾

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Black.—500 à 4 1-2; 500 à 4 7-8; 500 à 5; 500 à 4 7-8.
Cr. Res.—50 à 274; 100, 100 à 273.
Litt. Nip.—2000 à 21.
Rochester.—1000 à 6 3-4.
Nova Sco.—1000 à 21 3-4.
Beaver.—1000 à 26.

HORS LISTE

Asbestos Bds.—69 à 70.
Price Bds.—86 à 87.
Lachine 5 p.c.—101 à 103.
Brewery Pfd.—99 à 95.
Brewery Bds.—100 à 103.
Can. Power.—57 1-2 à 59 1-2.
Can. Power. Bds.—80 à 82.
Cereal Com.—19 à 21.
Cereal Pfd.—81 à 82.
Hillcrest Com.—30 à 35.
Hillcrest Pfd.—81 à 81.
West. Can. Power.—40 à 42.
West. Can. Power Bds.—82 1-2 à 85.
Ventes:
La Rose.—50 à 450; 200 à 445.
Sherbrooke.—65 à 24.
Cereal Pfd.—20 à 81 3-4.
Montr. Steel Bds.—3500 à 106.